



LIGUE 1 MOBILIS (11^E JOURNÉE)
LE MCA SE RATE, LE CRB ENCHAÎNE

P.12



ILS ONT EU UNE SÉANCE DE TRAVAIL AVEC LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
AGM, GETEX ET MADAR PRESSÉS D'IMPRIMER UNE DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

P.7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 // N°960 // PRIX 20 DA

L'ÉTAT S'ATTAQUE À UN PROBLÈME URGENT ET IMPORTANT

LE FONCIER INDUSTRIEL FAIT L'OBJET D'UNE RÉUNION À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

P.4



ATTAF S'ENTRETIENT AVEC LE HAUT REPRÉSENTANT DE L'UA

L'ALGÉRIE VEUT FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA PAIX AU SOUDAN

P.3



FACE À LA HAÏNE

LA RÉSISTANCE DES VOIX LIBRES CONTRE L'EXTRÊME DROITE EN FRANCE

P.2



JEUX MILITAIRES AFRICAINS

SAÏD CHANEGRIHA HONORE LA DÉLÉGATION SPORTIVE MILITAIRE

P.16



IBRAHIM BOUGHALI S'INSURGE CONTRE LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES DANS LES AFFAIRES INTERNES DE L'ALGÉRIE :

« DES TENTATIVES FLAGRANTES DE DÉSTABILISATION »

Ibrahim Boughali, a fermement dénoncé, dimanche, l'ingérence du Parlement européen ainsi que de certains cercles politiques et médiatiques français dans les affaires internes de l'Algérie. Il a rappelé à cette occasion que l'Algérie est un État souverain dont le système judiciaire, dirigé par la justice algérienne, garantit la protection des droits et des libertés des citoyens.

Lire en page 3



TAYEB ZITOUNI, L'ÉVOQUE À NEW DELHI (INDE)

L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE MONTE EN FLÈCHE

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a révélé, hier à New Delhi (Inde), que les demandes d'investissement en Algérie ont dépassé, au cours des dernières années, les 10.000 demandes/projets avec un montant global de 30 milliards de dollars, se félicitant des réformes économiques profondes qu'a connues le pays.

P.6



A CAUSE DE LA PRÉSENCE D'UN REPRÉSENTANT DE L'ENTITÉ SIONISTE

L'Algérie se retire du Sommet sur le partenariat (New Delhi)

L'ambassadeur de la Ligue arabe auprès de l'Inde avait emboîté le pas à M. Zitouni en boycottant, lui aussi, l'intervention du ministre de l'entité d'occupation. L'ouverture de la 29e édition du Sommet du partenariat (2-3 décembre 2024) a vu une importante présence internationale de représentants de gouvernements, d'institutions économiques et d'experts des partenariats internationaux....

La délégation algérienne a quitté la salle où se déroulait le Sommet du partenariat à New Delhi dès l'arrivée du dénommé « ministre de l'Economie » de l'entité sioniste pour prononcer son discours. Cette position ferme de la délégation algérienne, conduite par Tayeb Zitouni, vient « réaffirmer l'attachement constant de l'Algérie à ses principes en soutien à la cause palestinienne et son rejet catégorique de toute normalisation avec l'entité sioniste, qui continue de commettre des massacres et des exactions contre le peuple palestinien sans défense », selon le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. L'ambassadeur de la Ligue arabe auprès de l'Inde avait emboîté le pas à M. Zitouni

en boycottant, lui aussi, l'intervention du ministre de l'entité d'occupation. L'ouverture de la 29e édition du Sommet du partenariat (2-3 décembre 2024) a vu une importante présence internationale de représentants de gouvernements, d'institutions économiques et d'experts des partenariats internationaux. Organisé par la Confédération indienne de l'industrie (CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, le Sommet constitue une plateforme de premier plan pour l'échange d'expertises, notamment en matière de coopération et d'investissement.

Y.B



FACE À LA HAINE

La résistance des voix libres contre l'extrême droite en France

Aïda Mouni

Le chercheur franco-algérien, Najib Sidi Moussa, a pris la décision difficile de fermer ses comptes sur les réseaux sociaux et de restreindre ses moyens de communication, y compris son site personnel, après avoir fait l'objet d'une violente campagne d'attaques, d'insultes et de menaces de la part de l'extrême droite française et de ses alliés. Cette situation fait suite à la participation de Sidi Moussa à une émission diffusée sur la chaîne publique française «France 5», au cours de laquelle il a critiqué les positions de l'écrivain algérien Boualem Sansal, connu pour ses liens avec les forces d'extrême droite. Dans un communiqué publié récemment,

Sidi Moussa a déclaré : «l'intensité de l'attaque m'a contraint à mettre fin à mes comptes et à limiter mes moyens de communication, en particulier sur mon site personnel». Il a également souligné que ces attaques n'étaient pas seulement verbales, mais incluaient également des menaces sérieuses à l'encontre de sa sécurité physique, ce qui l'a amené à prendre des mesures pour assurer sa protection. Cette situation nous renseigne sur «les risques auxquels peuvent être confrontés ceux qui expriment des opinions divergentes et critiques en ligne», et soulève des questions sur la liberté d'expression et la sécurité des individus engagés dans des débats politiques et sociaux sensibles en France. Dans le cadre des «guerres cul-

turelles» françaises, une campagne diffamatoire a été orchestrée à l'encontre de l'écrivain et philosophe franco-algérien, Najib Sidi Moussa. Ce dernier a vivement réagi en dénonçant cette campagne comme un «test crucial pour les libertés démocratiques» et la capacité de la société à «prosperer dans un contexte de crises multiples». Najib a exprimé son profond mécontentement face au manque de protection dont il bénéficie contre ces attaques. Il a souligné que l'extrême droite française le diffamait de manière odieuse en raison de son apparence, de son origine et de ses croyances, sans que les autorités n'interviennent pour le défendre. Selon l'écrivain, ces attaques ne sont pas dirigées uniquement contre sa

personne, mais visent également des catégories entières de la population. Il a déploré le fait que ces attaques touchent toutes les problématiques liées à la question algérienne, à la culture islamique, à l'histoire coloniale, à la diversité intellectuelle, aux valeurs humaines et aux idéaux révolutionnaires. Malgré la pression et les attaques dont il est victime, Najib Sidi Moussa a affirmé qu'il ne reculera pas et a encouragé à «utiliser tous les moyens légaux disponibles pour faire face à cette attaque haineuse et raciste». Il a appelé à «la mobilisation pour protéger les libertés démocratiques et défendre les valeurs essentielles face à ces campagnes de diffamation».

A. M.

A L'INVITATION DU GÉNÉRAL VLADIMIR VLITCHIK.

Le DG de la Protection civile en visite officielle en République tchèque

Le DG de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, a entamé une visite officielle en République tchèque, à l'invitation du général Vladimir Vlitchik. Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boughlef, a été reçu par son homologue tchèque avec lequel il a abordé les moyens de renforcer la coopération et l'échange d'expertises dans le domaine de la gestion des catastrophes, a indiqué, lundi, un communiqué de la DGPC. Le Colonel Boughlef a invité son homologue tchèque à visiter l'Algérie, ajoute le communiqué. Dans le cadre de cette visite de quatre jours, le colonel Boughlef et la délégation l'accompagnant auront à visiter les différentes structures et infrastructures administratives et opérationnelles de

la direction générale de la Protection civile de la République tchèque, selon le communiqué. La délégation algérienne présentera également un exposé sur «la structure organisationnelle et les missions de la direction générale de la protection civile algérienne et l'unité nationale d'instruction et d'intervention, le Centre national de coordination opérationnelle et le mode d'organisation et de coordination des opérations de secours lors des grandes catastrophes, mettant en exergue l'expérience algérienne dans la gestion des catastrophes et les efforts de l'Etat dans la prise en charge des victimes, en prenant comme exemple les incendies de forêts et les récentes inondations», conclut le communiqué.

R.N

ELLE PLAIDE POUR QUE LES PAYS MEMBRES S'ENGAGENT À EXÉCUTER LES MANDATS D'ARRÊT ÉMIS

La CPI confrontée à des défis sans précédent

Aïda Mouni

Human Rights Watch a vigoureusement plaidé lors de la réunion annuelle des pays membres de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye pour que ceux-ci s'engagent pleinement à exécuter les mandats d'arrêt émis par la CPI, sans exception, quelle que soit la personne concernée. Liz Evenson, directrice du programme Justice internationale au sein de l'organisation, a souligné l'impératif absolu que les pays membres prennent toutes les mesures nécessaires pour permettre à la Cour de poursuivre son précieux travail en faveur de la justice dans des conditions optimales, en déclarant que les mandats d'arrêt émis par la CPI servent à rappeler que «personne n'est au-dessus de la loi». Human Rights Watch a rappelé la nécessité vitale que les pays membres de la CPI soutiennent fermement l'institution face aux tentatives de sape de son mandat mondial. L'ONG a reconnu que la Cour

était confrontée à des pressions extrêmes, notamment depuis l'émission de mandats d'arrêt à l'encontre de hauts dirigeants sionistes dans le cadre de l'enquête sur la situation en Palestine. Cette affaire a fait l'objet d'une attention spéciale en raison de son importance stratégique de justice internationale. Ainsi, Human Rights Watch a appelé les pays membres à renforcer leur engagement en faveur de la CPI et à défendre son indépendance pour garantir la poursuite de son action en faveur de la justice mondiale. Le rapport de 26 pages publié le 18 novembre dernier par l'organisation offre des recommandations essentielles à tous les pays membres de la Cour pénale internationale (CPI), visant à garantir un soutien inébranlable à la Cour dans ses enquêtes et affaires en cours. La pression monte depuis le 21 novembre, date à laquelle les juges de la CPI chargés de l'enquête sur la Palestine ont émis des mandats d'arrêt contre deux personnalités de premier

plan, à savoir Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant. Cette décision a entraîné des réactions vives, notamment de législateurs américains qui ont publiquement évoqué la possibilité de sanctions à l'encontre des responsables de la CPI et de tout individu qui coopère avec l'institution. Les travaux de la session annuelle de l'assemblée des États parties de la CPI ont débuté le lundi à La Haye, aux Pays-Bas, et se poursuivront jusqu'à samedi prochain. Cette rencontre vise à évaluer la situation actuelle de la Cour et à discuter des moyens d'assurer son bon fonctionnement. Au cœur des débats se trouve la nécessité d'assurer à la CPI le soutien politique, les ressources financières et la coopération indispensables pour lui permettre de mener à bien ses missions. Dans un contexte tendu, marqué par des menaces de sanctions et des pressions politiques, cette réunion revêt une importance capitale pour l'avenir de la Cour pénale internationale.

A. M.

IBRAHIM BOUGHALI S'INSURGE CONTRE LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES DANS LES AFFAIRES INTERNES DE L'ALGÉRIE :

«Des tentatives flagrantes de déstabilisation»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a fermement dénoncé, dimanche, l'ingérence du Parlement européen ainsi que de certains cercles politiques et médiatiques français dans les affaires internes de l'Algérie. Selon le communiqué publié par l'APN sur son compte Facebook, M Boughali a qualifié cette ingérence de «tentative flagrante de déstabilisation» visant à détourner l'attention des violations réelles des droits de l'Homme et du droit international dans d'autres régions du monde.



Boualem B.

Boughali a fait part de ces préoccupations vis-à-vis de ses ingérences extérieures de la part de pays qui devraient d'abord balayer devant leurs portes avant d'oser donner des leçons à l'Algérie. Il a rappelé à cette occasion que l'Algérie est un État souverain dont le système judiciaire, dirigé par la justice algérienne, garantit la protection des droits et des libertés des citoyens. Concernant les atteintes contre l'Algérie, il a souligné que toute action visant à nuire à la sécurité et à la stabilité nationale sera sévè-

rement punie par les autorités compétentes, et des actions légales seront engagées par la justice algérienne contre les auteurs de troubles. Sur un autre registre, Ibrahim Boughali a dénoncé dans son discours la barbarie de l'occupation sioniste qui continue à perpétrer quotidiennement des massacres dans la bande de Gaza alors que la CPI a pourtant émis des mandats d'arrêts internationaux pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre contre deux responsables israéliens. Il a salué à ce sujet le rôle actif de la diplomatie algérienne dans le soutien à la cause palesti-

nienne dans les enceintes internationales. Il a également salué la position ferme de la diplomatie algérienne face aux tentatives visant à contourner les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a annulé les deux accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc. Certains pays européens qui ne respectent pas les décisions de justice que lorsqu'elles coïncident avec leurs attentes, s'apprêtent déjà à piétiner les verdicts rendus par la CJUE en conférant une légitimité à l'occupation marocaine sur les terres sahraouies. C'est le cas justement de la France qui se

targue d'être la patrie des droits humains! Depuis l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal, la meute est lâchée contre l'Algérie. Des tintamaresques chefs de file de l'extrême droite, aux nostalgiques de l'Algérie française, en passant par des «filosophes» à l'exemple de BHL, ils sont nombreux à se mobiliser pour sauver le «soldat Sansal» réputé pour jouer à merveille la partition de l'extrême droite française. Le recadrage d'Ibrahim Boughali est utile en ce moment où la campagne anti-Algérie a atteint sa vitesse de croisière!

B. B.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE L'Algérie fait connaître son savoir-faire

La ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi a visité les différents stands des artisans algériens participant à la 28e édition du Salon international de l'artisanat à Milan (Italie), indique lundi un communiqué du ministère. Mme Meddahi «a visité au deuxième jour des activités de la 28e édition du Salon international de l'artisanat, les différents stands des artisans algériens participant à cet événement, en compagnie de l'ambassadeur de l'Algérie à Rome et du Consul général de l'Algérie à Milan, ainsi que de cadres du secteur», précise le communiqué. A cette occasion, la ministre a affirmé «l'importance d'accorder un intérêt soutenu à l'aspect esthétique et créatif du produit algérien par les artisans, étant les ambassadeurs de l'Algérie auprès des visiteurs italiens et des exposants étrangers participant à ce salon», appelant à mettre en valeur les produits d'artisanat». Mme Meddahi a insisté, en outre, sur «la nécessité de faire bénéficier les bons produits artisanaux d'un label de qualité et d'authenticité, dans le cadre des mesures prises pour la promotion et de la préservation de l'artisanat». Dans ce sillage, la ministre s'est félicitée «du niveau atteint par le produit artisanal algérien notamment la fabrication des bijoux en corail, la céramique, la confection des tenues traditionnelles, les produits en bois ainsi que le tissage des tapis», d'où l'importance du «transfert du savoir-faire dans ces activités pour assurer leur pérennité et les préserver de la disparition». Mme Meddahi a évoqué, lors de cette visite, l'activité de l'extraction des huiles naturelles, qui requiert «un accompagnement des artisans en vue de trouver les mécanismes facilitant l'opération d'exportation de ces produits», ajoute la même source. A noter que l'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur pour le continent africain, à la 28e édition du Salon international de l'artisanat à Milan, organisée du 30 novembre au 8 décembre, avec la participation de plus d'une centaine de pays.

R.N

ATTAF S'ENTRETIENT AVEC LE HAUT REPRÉSENTANT DE L'UA

L'Algérie veut faire entendre la voix de la paix au Soudan

Comment peut-on mettre fin à la guerre au Soudan ? Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu hier, à Oran avec le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour l'initiative «Silencing the Guns» (faire taire les armes) et président du Mécanisme africain de haut niveau sur le Soudan, M. Mohamed Ibn Chambas. Cette rencontre, tenue en marge des travaux du deuxième et dernier jour du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, a permis d'examiner les contributions de l'Algérie au renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que les perspectives de leur consolidation, à la lumière des résultats du Processus d'Oran. Les deux parties ont également échangé leurs points de vue et



analyses sur l'évolution de la crise au Soudan frère, ainsi que sur la situation dans la région du Sahel. M. Ibn Chambas a souligné, dans une déclaration à la presse après ces entretiens, que l'Union africaine, avec le soutien des Nations Unies, joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le continent africain, insistant sur l'importan-

ce pour l'Afrique de rester unie afin de jouer un rôle actif et dynamique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a également rappelé que la majorité des questions de paix et de sécurité débattues dans ce cadre concernent le continent africain. Par ailleurs, il a salué la participation des trois pays africains représentant actuellement le continent au

Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'adhésion prochaine de la Somalie, en janvier, en tant que nouveau membre du Conseil. Il a estimé que cette participation collective représente une «opportunité pour l'Afrique de travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, pour défendre ses intérêts et relever les défis auxquels elle est confrontée». M. Mohamed Ibn Chambas a exprimé sa profonde préoccupation concernant la situation au Soudan, soulignant qu'il est impératif de poursuivre la mise en œuvre des décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et de mettre fin aux combats dans cette région. Il a également insisté sur la nécessité de fournir une aide humanitaire aux populations affectées, affirmant que «le Soudan traverse actuellement l'une des pires crises humanitaires au

monde». Concernant la situation dans la région du Sahel, notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria, M. Ibn Chambas a estimé que la situation «reste préoccupante». Il a exprimé l'espoir que les efforts conjoints des pays africains contribueront à prévenir les ingérences étrangères et à renforcer la stabilité dans cette région. Il a ajouté qu'il est crucial d'adopter une approche globale pour traiter la crise dans la région du Sahel, une approche qui ne se limite pas, a-t-il dit, à des solutions militaires mais englobe également l'amélioration des conditions de vie des populations, le renforcement de l'unité nationale et la promotion de la cohésion sociale. Enfin, il a souligné que tous ces défis nécessitent une coopération renforcée entre les Etats africains et une mobilisation collective pour bâtir un avenir de paix et de prospérité.

Avec APS

L'ÉTAT S'ATTAQUE À UN PROBLÈME URGENT ET IMPORTANT

Le foncier industriel fait l'objet d'une réunion à la Présidence de la République

Déjà en 2023, le Président Tebboune avait instruit le gouvernement d'introduire d'avantages de facilitations dans le système de fonctionnement de l'agence spécialisée dans l'octroi de foncier, loin de toutes les complications administratives et bureaucratiques, l'objectif étant de lutter contre la corruption et de faciliter les missions des opérateurs économiques

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion sur le foncier industriel, annonce la Présidence de la République. Déjà en 2023, le Président Tebboune avait instruit le gouvernement d'introduire d'avantages de facilitations dans le système de fonctionnement de l'agence spécialisée dans l'octroi de foncier, loin de toutes les complications administratives et bureaucratiques, l'objectif étant de lutter contre la corruption et de

faciliter les missions des opérateurs économiques. Il avait également ordonné d'introduire parmi les missions de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la proposition d'assiettes foncières relevant aussi bien du secteur privé que du secteur public, leur préservation et leur gestion dans le cadre d'une vision véritablement économique à même d'accélérer l'investissement. Au chapitre du foncier agricole, le président de la République veut



également que la situation soit assainie. Il a ainsi annoncé, la semaine dernière, que le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de célébration du 50ème anniversaire de la création de l'Union nationale

des paysans algériens (UNPA), le président de la République a indiqué que "le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025". Il a, à cette occasion, appelé le Premier ministre, le ministre des

Finances et tous les membres du Gouvernement à travailler avec les agriculteurs pour trouver une solution à ce dossier ainsi que "les cadres juridiques devant définir et protéger la propriété foncière". Le chef de l'État a souligné la nécessité "de fournir des données réelles" dans le secteur de l'agriculture, de poursuivre la modernisation de ce secteur vital, en "assurant une production nationale dans les industries de transformation qui honore le pays, et en évitant d'exporter les produits agricoles bruts". Après avoir exprimé sa fierté pour les réalisations accomplies dans ce secteur vital, le président de la République a affirmé que les agriculteurs "sont capables d'atteindre les objectifs escomptés en matière d'autosuffisance et de sécurité alimentaire".

Y.B.

LE MINISTRE DES FINANCES LE MET EN LUMIÈRE :

L'Algérie veut devenir un acteur clé dans la facilitation des échanges commerciaux

Laaziz Faïd a affirmé, hier la volonté de l'Algérie de devenir un acteur clé dans la facilitation et l'assurance des échanges commerciaux en Afrique et dans le monde arabo-musulman. « Dans le cadre de l'autorisation accordée à la Société algérienne d'assurance et de garantie à l'exportation (Cagex) pour soutenir les initiatives de coopération dans le cadre de l'AMAN, dont elle est membre fondateur, l'Algérie aspire à devenir un acteur clé dans la facilitation et l'assurance des échanges commerciaux dans la région et ailleurs », a précisé M. Faïd.

LE SECTEUR DES ASSURANCES, UN PILIER STRATÉGIQUE POUR LA RELANCE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Lors de l'ouverture de la 14ème Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (AMAN), le ministre des Finances a souligné le rôle important du secteur des assurances dans la protection des transactions commerciales des acteurs économiques, en tant que pilier stratégique pour la relance de la croissance économique, à travers la libération des échanges commerciaux. L'ouverture de la réunion s'est déroulée, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb et de responsables et représentants du secteur des finances.

PROMOUVOIR UN COMMERCE INTERNATIONAL ÉQUITABLE

La gestion des risques liés aux transactions commerciales internationales « crée un climat de confiance et de sérénité en faveur des opérateurs économiques et transforme les opportunités commerciales en activités productives, contribuant ainsi au renforcement des échanges régionaux et à la croissance économique ». Dans le cadre de son engagement à la diversification des exportations hors hydrocarbures, le

ministre a indiqué que l'Algérie soutenait « fortement les démarches visant à promouvoir un commerce international équitable considéré comme un pilier stratégique de la croissance économique et un levier pour la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) d'ici 2030 ».

RENFORCER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES PAYS AFRICAINS ET ARABO-MUSULMANS

Relevant « la croissance notable » des exportations algériennes hors hydrocarbures ces dernières années, le ministre a estimé que cette tendance devrait « atteindre des niveaux significatifs à l'horizon 2030 », grâce aux réformes juridiques et législatives régissant les transactions internationales, le développement de l'entrepreneuriat, le renforce-

ment de l'investissement, la création d'un environnement favorable pour élargir les échanges commerciaux et encourager les opérateurs économiques à accéder aux marchés extérieurs, notamment dans les régions arabo-musulmane et africaine. Après avoir évoqué la réunion de l'Assemblée générale de « AMAN », abritée pour la première fois en Algérie, M. Faïd a affirmé la volonté de l'Algérie de renforcer la coopération avec l'Union « pour inclure une dimension régionale ». Cette rencontre constitue une étape importante permettant l'élargissement de cette initiative de coopération en matière d'assurance-crédit, en faveur du renforcement des échanges commerciaux entre les pays africains et arabo-musulmans », a poursuivi le ministre des Finances qui a abordé les mesures prises durant les der-

nières années pour le développement du secteur des assurances en Algérie.

IMPACT DES RISQUES POLITIQUES SUR L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le SG de l'Union « Aman », Khaled Khalafallah a relevé, de son côté, l'importance de l'assurance et le rôle du commerce extérieur dans le développement économique en général, notamment face aux fluctuations que connaît le monde ces dernières années, et plus particulièrement aux changements dans la nature des risques que les compagnies d'assurance doivent désormais couvrir.

Cette donne, précise-t-il, requiert de « renforcer et de développer les alliances et les unions professionnelles des compagnies spécialisées dans les assurances crédit du commerce extérieur aux niveaux national, régional et international, à l'instar de l'Union AMAN ». M. Khalafallah a indiqué que l'AG annuelle consacrera une part importante de ses travaux à l'examen des questions liées aux risques politiques et à leur impact sur l'industrie de l'assurance du commerce extérieur, ainsi qu'au rôle des institutions de développement internationales dans le soutien au commerce inter-arabe et africain, et entre les pays membres de l'OCI. Les travaux de l'AG, tenus sous le thème « Renforcer l'assurance crédit et le commerce en Afrique, dans les pays arabo-musulmans », constitueront une plateforme pour l'échange de connaissances, le renforcement des partenariats, et l'exploration de nouvelles opportunités afin de promouvoir la gestion des risques et les services d'assurance dans la région, selon les organisateurs. Le programme de l'AG, tenue sous le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd, prévoit plusieurs séances et groupes de travail qui aborderont divers sujets liés à l'assurance contre les risques commerciaux, à la coopération internationale, au rôle de l'assurance crédit dans le soutien aux ODD, ainsi qu'aux potentialités du commerce afro-arabe.

R. E.

500 Algériens présents à Alep

La grande ville d'Alep échappe au contrôle de l'État syrien pour la première fois depuis le début de la guerre civile en 2011. Les combats de ces derniers jours ont fait des centaines de morts. L'ambassade d'Algérie en Syrie assure qu'aucun décès ou blessé n'a été enregistré parmi la forte communauté algérienne présente dans ce pays. Outre Alep, les groupes armés soutenus par plusieurs puissances étrangères ont également pris le contrôle de localités dans les provinces de Hama et de Lattaquié.

Selon l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Kamel Bouchama, plusieurs milliers d'Algériens sont présents en Syrie, dont environ 500 dans la seule ville d'Alep. L'ambassadeur a assuré dans des déclarations à la chaîne Ennahar qu'aucun décès ou blessé n'a été enregistré parmi les membres de la communauté algérienne après la subite détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays. A la « lumière des développements en cours », le diplomate a qualifié la situation en Syrie de « très délicate, pour ne pas dire grave ». Ses services « se

réunissent quotidiennement pour suivre la situation et prendre les dispositions nécessaires en faveur de la communauté algérienne en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain », a-t-il assuré.

Et de poursuivre : « nous suivons quotidiennement la situation de notre communauté en Syrie. Si la situation se détériore davantage, nous prendrons les mesures adéquates le moment opportun. Comme il n'y a pas de décès ou de blessés parmi les Algériens de Syrie, l'ambassade s'est gardée de prendre des « mesures extrêmes ». La mesure extrême à laquelle il est fait allusion c'est l'évacuation des membres de la communauté algérienne. Pour le moment, une telle mesure n'est pas envisagée, mais elle n'est pas écartée dans le cas où la situation s'empire. « Il est encore tôt pour parler d'évacuation, nous sommes en contact permanent avec les membres de notre communauté. Si la situation empire, nous n'allons pas laisser tomber notre communauté », a assuré Kamel Bouchama.

Y.B.

Maghreb Leasing Algérie réalise sa quatrième émission obligataire



La société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a réalisé dimanche, avec succès, sa quatrième émission obligataire, d'une valeur de 2 milliards de dinars (mds DA).

La séance de dépouillement de l'émission obligataire s'est tenue au siège de la direction générale de la Banque de développement local

(BDL), principal IOB (intermédiaire en opérations de Bourse) accompagnant la société dans cette opération, et ce, en présence des représentants de la Commission de régulation des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, des banques publiques et privées et des investisseurs. Lors de cette séance, cinq

demandes de souscription ont été présentées par des investisseurs institutionnels, pour un montant total de 2 mds DA, soit 100 % du montant de l'émission initiale. Il s'agit de 200.000 obligations d'une valeur nominale de 10.000 DA par titre, sur une durée de cinq ans, avec un taux de coupon de 5,4 %, a précisé le président du Conseil d'administration de MLA, El Amine Senousi. Les fonds levés seront spécifiquement destinés au refinancement de l'activité crédit-bail en faveur des petites et moyennes entreprises, contribuant ainsi à soutenir leur croissance et leur développement, souligne-t-il.

CNMA

Signature d'une convention avec le groupe Daddouche

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a signé dimanche à Alger une convention d'assurance avec le groupe Daddouche, couvrant l'ensemble des filiales du groupe, spécialisé dans la production d'aliments de volailles, a indiqué la CNMA dans un communiqué.

La convention a été signée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le représentant du Groupe Daddouche, El Eulmi Daddouche. Cette convention consiste à "couvrir l'ensemble des filiales du groupe activant dans le domaine de la production d'aliments, de volaille et de produits minéraux vitaminés, la production

d'intrants et de poules pondeuses, la production de poulet de chair et d'œufs de consommation, l'abattage et la transformation, le froid et toute autre activité rentrant dans ses missions", selon le communiqué. Elle couvre également le domaine de la transformation en plastique (produits en polystyrène) ainsi que le domaine de la fabrication des tubes en plastique et dérivés.

A travers cette convention, la CNMA s'engage à accompagner, conseiller, répondre aux besoins et intérêts de ce groupe et sur les sites lui appartenant pour toute assistance, souligne la même source.

Le pétrole en hausse aidé par la relance en Chine

Les cours du pétrole progressent hier lundi, poussés par des signes de reprise de l'économie chinoise et dans l'attente de la réunion de l'Opep+, qui débutera jeudi et déterminera la stratégie de production du cartel, selon zone bourse Vers 10H05 GMT (11H05 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 1,17% à 72,68 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagnait 1,15%, à 68,78 dollars. Le facteur déterminant de la semai-

ne reste la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) décalée à jeudi. Le cartel doit décider de prolonger ou non l'actuel accord de production, alors que le report de la réunion, d'abord prévue dimanche, semble être lié à des divergences internes sur la stratégie à adopter. Les marchés s'attendent à ce que l'Opep+ prolonge ses coupes de production actuelles, "mais si elle décide d'augmenter son offre, nous pourrions assister à une chute brutale des prix", prévient Stephen Innes, analyste chez SPI Asset Management.

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Installation d'une commission intersectorielle



Une commission intersectorielle entre les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a été installée, dimanche, pour le suivi de l'avancement du projet de réalisation des 16 silos métalliques de stockage de céréales, confié à l'entreprise publique «Batimetal», a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères.

L'installation de cette commission a eu lieu lors d'une réunion de coordination entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb

et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à augmenter les capacités de production. La réunion a été consacrée à l'étude du dossier de parachèvement des travaux des seize (16) silos métalliques confiés à l'entreprise Batimetal spécialisée dans la construction des charpentes métalliques, a précisé la même source. Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence des

responsables des organismes concernés par la réalisation de ces structures, il a été rappelé la stratégie du Gouvernement relative à la production des céréales dans le cadre d'un programme spécial pour le renforcement des capacités de stockage à l'échelle nationale.

Ledit programme comprend la réalisation de 350 centres de stockage de proximité, 30 silos stratégiques et 16 silos métalliques, selon le communiqué des deux ministères.

ASSAINISSEMENT DES DETTES FISCALES

Le rappel de la DGI

La Direction générale des impôts a appelé aujourd'hui lundi les personnes physiques et morales à bénéficier de l'exonération des amendes de recouvrement liées aux dettes fiscales dont l'échéance dépasse quatre ans. Cette mesure intervient en application de l'article 15 de la loi de finances rectificative pour 2023, souligne la DGI précisant que les dettes fiscales concernées sont celles dont la date de mise en recouvrement est intervenue avant le 01 janvier 2020. "Les personnes physiques et morales ayant des dettes fiscales datant de plus de quatre ans sont dispensées du paiement des pénalités de recouvrement, dans le cas

d'un paiement du montant du principal des dettes au plus tard le 31 décembre 2024", tient à rappeler la DGI. Il s'agit des "dettes constituées des impôts et taxes issus de la fiscalité ordinaire, fiscalité minière et écologique, y compris les déclarations G50 non suivies de paiement, les taxes parafiscales et les créances étrangères à l'impôt, ainsi que les amendes judiciaires". La DGI a souligné qu'après l'expiration du délai, les intéressés devront payer leurs dettes fiscales en plus des amendes y afférentes, ce qui nécessite de prendre à temps les mesures nécessaires pour bénéficier de l'exonération.

SALON CULINAIRE HOSPITALITY QATAR 2024

Médaille d'or pour une cheffe algérienne

L'Algérie a remporté la première place au niveau mondial lors du salon culinaire Awards 2024 organisé par Hospitality Qatar, représenté par la cheffe Iman Laïchi. "L'exquise, l'authenticité et la richesse de notre cuisine traditionnelle continuent d'être admirées", indique-t-on sur le compte facebook de Djazair Culture. Selon les médias, la chef Iman Laïchi a remporté la médaille d'or au Salon culi-

naire international, organisé par Qatar Hospitality Company, après s'être classée première sur plus de 20 pays. Le Salon Culinaire Compétition organisé par Hospitality Qatar a pour objectif de mettre en lumière la multitude de talents au sein de la communauté hôtelière qatarie et de relever la barre des compétences culinaires année après année, en offrant une plateforme aux chefs che-

vronnés pour mettre en valeur leur talent et former les futurs chefs qui débutent leur carrière. Cette année, le Salon Culinaire est venu avec de nouveaux concours passionnants qui ont réuni à nouveau des chefs de tout le Qatar et leur ont donné la chance de tester leurs compétences dans un environnement de spectacle vivant et animé qui a mis presque l'eau à la bouche.

Les concours du Salon Culinaire ont été ouverts aux chefs de tous niveaux, des jeunes étudiants talentueux en formation à l'université à ceux qui sont bien établis dans leur parcours de carrière culinaire. Le Salon Culinaire offre une plateforme pour mettre en valeur les compétences gastronomiques fantastiques et passionnantes que l'industrie a à offrir.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

GISEMENT GAZIER DE HASSI R'MEL

Nouvelle étape de Boosting

Sonatrach a lancé une nouvelle étape du projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel dans la wilaya de Laghouat, à travers la réalisation de nouvelles installations qui permettront de maintenir le niveau de production de gaz et d'honorer les engagements commerciaux du groupe public à l'international. Il s'agit de l'étape 2 de la phase III du projet de réalisation des installations de Boosting du gisement. Il a été confié au consortium Baker Hughes, Tecnimont SPA et Nuovo Pignone International SRL.



Le coup d'envoi de cette étape a été donné par le PDG du groupe, Rachid Hachichi, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du wali de Laghouat, Fodil Douifi, des directeurs exécutifs de la société Baker Hughes, de la société Tecnimont SPA, ainsi que de cadres dirigeants de Sonatrach et des PDG de filiales du groupe public. M. Hachichi a affirmé que "le lancement de ce projet énergétique majeur concerne un gisement géant, qui historiquement a toujours été

l'une des principales sources de production de gaz en Algérie. Cet important investissement traduit notre engagement constant à développer les ressources énergétiques nationales et à assurer une production pérenne et durable". L'objectif principal de ce projet vital est d'"accompagner la déplétion naturelle du gisement de gaz de Hassi R'Mel", a précisé M. Hachichi, soulignant que "sa réalisation n'est pas seulement pour nous un levier essentiel pour répondre aux besoins du marché national mais c'est

également une garantie pour le renforcement de notre capacité à remplir pleinement nos engagements internationaux envers nos clients et partenaires, consolidant ainsi la position de Sonatrach en tant que partenaire sûr et fiable et confortant son statut de fournisseur clé sur le marché mondial de l'énergie". Il a expliqué qu'"il s'agit de la concrétisation d'un axe important de la stratégie du groupe, et donc, un élément clé de son plan de développement qui vise, entre autres, à atteindre la durabilité énergétique et à assurer

les plus hauts standards de qualité et de sécurité dans la réalisation de ses différents projets et opérations. Notre objectif ultime est que Sonatrach demeure la locomotive de l'économie nationale et un acteur majeur pour la promotion du développement durable dans le pays, et qu'elle s'impose au niveau international parmi les plus grandes compagnies énergétiques", a-t-il poursuivi. M. Hachichi a en outre insisté sur l'impératif pour les entreprises de réalisation de respecter les délais contractuels. A

cette occasion, les PDG de Baker Hughes et de Tecnimont SPA se sont engagés à respecter les délais de réalisation. Ceux-ci sont estimés respectivement à 33, 36 et 39 mois, pour les stations Centre, Nord et Sud, alors que les étages de Boosting devraient être mis en service respectivement en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027. Le directeur régional de Sonatrach à Hassi R'Mel, Youcef Loucif, a souligné que ce projet, pour lequel une enveloppe de plus de 2,3 milliards de dollars a été allouée, permettra de maintenir la production à 188 millions m³/jour avec la récupération de réserves supplémentaires à long terme à hauteur de 121 milliards m³ de gaz sec, 7 millions de tonnes de condensats et 3 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL). A rappeler que le projet Boosting III s'inscrit dans la continuité du projet Boosting I, réalisé en 2004, et Boosting II, réalisé en 2009. Il s'agit là d'un deuxième message fort provenant du premier dirigeant de Sonatrach en direction de ses partenaires et clients, en vue de leur réaffirmer les capacités du groupe à honorer ses engagements. Il intervient après les assurances lancées à partir d'Illizi, lors de la visite d'inspection du site ayant subi un incendie. Il va sans dire que ces affirmations soignent l'image de marque de ce groupe qui a amorcé une stratégie de déploiement à l'international.

L.F

TAYEB ZITOUNI, L'ÉVOQUE À NEW DELHI (INDE)

L'investissement en Algérie monte en flèche

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a révélé, lundi, à New Delhi (Inde), que les demandes d'investissement en Algérie ont dépassé, au cours des dernières années, les 10.000 demandes/projets avec un montant global de 30 milliards de dollars, se félicitant des réformes économiques profondes qu'a connues le pays. Dans son allocution à la 29e édition du Sommet du partenariat qui se tient dans la capitale indienne, les 2 et 3 décembre, le ministre a précisé que "la tendance haussière des demandes d'investissement dans plusieurs domaines, est soutenue par les réformes économiques profondes engagées par l'Algérie depuis 2020, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et qui ont permis d'améliorer le climat des affaires". Le ministre a affirmé que la participation de l'Algérie à ce Sommet visait à établir des partenariats solides et de qualité avec les différents pays, notamment dans les domaines des intrants et des industries manufacturières et mécaniques,

en vue de renforcer les capacités productives locales et d'atteindre l'autosuffisance. L'ouverture de la 29e édition du Sommet du partenariat a vu une présence importante de représentants des gouvernements, d'institutions économiques et d'experts en partenariats internationaux. Organisé par la Confédération indienne de l'industrie, en collaboration avec le ministre indien du Commerce et de l'Industrie, le Sommet est une plateforme importante d'échange d'expertises notamment en matière de coopération et d'investissement.

Appel à saisir les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie.

M. Zitouni a réitéré son appel à « tous les partenaires, au nom du Gouvernement algérien, à saisir les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie dans le cadre de sa renaissance économique et à œuvrer de concert à bâtir un avenir économique commun basé sur l'innovation et la productivité », dans son allocution prononcée

à l'ouverture du Sommet. Le ministre a précisé que les réformes économiques profondes engagées par l'Algérie depuis 2020, dont la nouvelle loi sur l'investissement et la loi monétaire et bancaire, « ont eu un impact positif sur la communauté des affaires et contribué à l'amélioration du climat d'investissement ». Cette démarche, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie en vue d'« asseoir un modèle économique solide du point de vue juridique et législatif, garantissant la liberté économique et consacrant le principe l'égalité des chances entre investisseurs locaux et étrangers, tout en renforçant les normes de transparence et d'ouverture pour s'adapter aux mutations économiques mondiales ». Le ministre a mis en avant, dans ce contexte, les atouts de l'économie algérienne, notamment le fait que le pays soit un carrefour d'échanges commerciaux avec 100 pays, à la faveur de son adhésion à différentes zones de libre-échange et de ses accords commerciaux donnant accès à un marché de plus de 3.000 milliards de dollars.

Des projets continentaux stratégiques réalisés par l'Algérie

Le ministre a également rappelé les projets continentaux stratégiques réalisés par l'Algérie, comme la route reliant Tindouf (sud de l'Algérie) à Zouerate (Mauritanie) et la route transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria), dont le tronçon algérien est amené à devenir un corridor économique qui facilitera l'accès au marché africain en reliant les ports algériens au nord à la profondeur africaine du continent. M. Zitouni a aussi passé en revue les efforts de développement du réseau de transport ferroviaire, qui est actuellement de 4.722 km de long et qui devrait atteindre 6.500 km à l'achèvement du programme en cours de réalisation et 15.000 km à l'horizon 2030. A cette occasion, il a rappelé les réalisations enregistrées dans le secteur des mines, l'Algérie ayant lancé 3 mégaprojets miniers « comptant parmi les plus importants dans le monde ».

ALGÉRIE - ITALIE

Mémorandum d'entente dans le secteur de l'Education

Un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Italie, visant à renforcer et promouvoir l'enseignement de la langue italienne en Algérie, a été signé hier à Alger. Au terme de la cérémonie de signature de cet accord par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui et le ministre italien de l'Education et du Mérite, Giuseppe Valditara, M. Saâdaoui a indi-

qué que cet accord visait à "promouvoir l'enseignement de la langue italienne dans les établissements algériens". Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du "renforcement" de la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation, a été l'occasion "de prendre connaissance du système éducatif italien et de présenter le système éducatif algé-

rien et les perspectives de le développer", a-t-il ajouté précisant qu'il y a eu un "échange de vues sur les moyens de développer l'enseignement de la langue italienne en Algérie". L'objectif d'enseigner l'italien est de "former des générations ouvertes imprégnées de l'esprit d'ouverture et de coopération, prêtes à tisser des relations humaines, avec les peuples amis

avec lesquels nous partageons de nombreux principes humains tels la liberté et la paix". De son côté, le ministre italien a affirmé que ce mémorandum d'entente vise à renforcer le dialogue entre les deux écoles algérienne et italienne, et à développer la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines culturel et économique.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS ANADE

Les modalités de financement modifiées

L'organisation et le fonctionnement du comité de sélection, de validation et de financement des projets d'investissements créé au niveau de l'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), viennent d'être modifiés.

Ce sont les dispositions des articles 2, 13, 14 et 17 de l'arrêté du 29 Rajab 1444 correspondant au 20 février 2023 qui sont modifiées, et complétées dans un arrêté ministériel qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel. Dans le nouvel article 2, il est précisé que le comité de sélection, de validation et de financement des projets d'investissements, est composé du directeur de l'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat ou son représentant, président, et de membres dont la liste nominative est fixée par décision du directeur général de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, pour une durée de trois (3) ans, renouvelable.

Dans le cadre des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n° 03-290 du 9 Rajab 1424 correspondant au 6 septembre 2003 susvisé, et afin de bénéficier des avantages et subventions accordés aux porteurs de projets en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur, chaque porteur de projet en phase de création d'activité, suit une formation préalable dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la création des micro-entreprises faisant l'objet d'une convention entre les services de l'agence nationale d'appui et de développement



de l'entrepreneuriat et les services des établissements et structures compétents chargés de la formation relevant du secteur public. L'article 14 modifié stipule que les dossiers sont soumis à un système d'évaluation des risques liés au financement, avant leur présentation au comité, en appliquant un barème de notation fixé par les services de l'agence nationale

d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, qui tient compte des critères liés à la faisabilité de ces projets, à leur efficacité et à leur financement. Le dossier du projet d'investissement présenté aux membres du comité pour le bénéfice des avantages et aide du dispositif d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, comprend : le formulaire d'inscription ; une

copie de la carte nationale d'identité ; la fiche de présentation du projet ; l'étude technico-économique, ainsi que le business plan, conformément au modèle élaboré par l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat ; un certificat prouvant la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la création des micro-entreprises en phase de

création d'activité, délivré par les établissements et les structures compétents en charge de la formation prévue par la loi et une fiche de notation.

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), anciennement Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSE), avant novembre 2020) est un organisme algérien chargé de la gestion d'un fonds de crédit pour la création d'entreprises. Elle participe au service public de l'emploi.

Des réformes de l'ANADE sont actuellement menées visant à améliorer son mode de fonctionnement, à promouvoir sa gouvernance et à renforcer la formation, le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets ayant bénéficié de ce dispositif qui soutient l'entrepreneuriat et les petites entreprises.

Les réformes concernant ce dispositif sont censées assurer la transition de l'ANADE de l'approche sociale actuellement en vigueur, à une approche purement économique. Ces réformes ont été engagées suite aux nombreux dépassements que l'ANADE a connus depuis sa création, notamment à travers la propagation du phénomène des projets fictifs et des prestataires corrompus impliqués dans la dilapidation de l'argent public.

Inès B.

BIENS ALIMENTAIRES

Baisse des prix de 0,1% en octobre

Après des hausses enregistrées depuis mars à août 2024, les prix des biens alimentaires observent une baisse modérée de 0,1% en octobre, à Alger, par rapport au mois de septembre qui s'est caractérisé par une relative stagnation, selon l'ONS. Cette tendance (-0,1%), qui vient après une relative stabilité relevée au mois précédent, s'explique essentiellement par la baisse, quoique modérée, des prix des biens alimentaires ainsi que par celle des services. La baisse des prix des biens alimentaires (-0,1%), découle particulièrement des prix des biens alimentaires industriels qui régressent d'un taux de -1,6%. Ce dernier s'explique exclusivement par le recul des prix du café (-16,5%). En revanche, les prix des produits agricoles frais affichent une variation de +1,2%, traduisant une haus-

se des prix des légumes (+6,8%), des fruits (+2,1%) et à un degré moindre la viande et abats de mouton (+1,3%). En outre, la viande de poulet et la pomme de terre affichent des baisses de 6,3% et 10,2% respectivement. Les prix des produits manufacturés inscrivent une légère hausse de 0,1 %, quant aux prix des services, ils décroissent de 0,6%. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois d'octobre 2024, une baisse de 0,6 % par rapport au mois précédent. Au mois d'octobre 2024 et par rapport au même mois de l'année 2023, la variation des prix à la consommation est de +4,3%. Le rythme d'inflation annuel (novembre 2023 à octobre 2024 / novembre 2022 à octobre 2023) est de +4,9 %. Les prix des produits alimen-

taires industriels se distinguent par une baisse de 1,6%. Résultat du recul du prix du café qui atteint une variation remarquable de -16,5%. Ce déclin vient confirmer la procédure de subventionnement de prix de ce produit. Par contre, les prix des produits agricoles frais accusent une hausse de près de 1,2%, induite essentiellement par l'augmentation des prix des légumes et des fruits (respectivement +6,8% et +2,1%). Néanmoins, des baisses sont relevées pour certains produits de cette catégorie, il s'agit, de la viande de poulet (-6,3%), la pomme de terre (-10,2%) et à un degré moindre les viandes et abats de bœuf (-0,2%). En octobre 2024 et par rapport à octobre 2023, l'évolution des prix des biens alimentaires enregistre une augmentation de 4,6%. Les prix des produits agricoles

frais enregistrent une variation de +8,1% avec un accroissement notable de 13,7% pour la viande et abats de mouton. Par ailleurs, les prix des biens alimentaires industriels se caractérisent par un taux de +0,4%, avec une variation palpable de +15,5% pour le sous groupe café, thé infusion. Concernant les produits manufacturés non alimentaires et services, en octobre 2024 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés inscrivent une légère hausse de 0,1%, quant aux prix des services, ils régressent de 0,6%. En octobre 2024 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +4,6%, celle des services est de +2,3%.

I.B.

ILS ONT EU UNE SÉANCE DE TRAVAIL AVEC LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

AGM, GETEX et MADAR pressés d'imprimer une dynamique d'amélioration continue

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a tenu, hier dimanche à Alger, une réunion avec les responsables du groupe des industries mécaniques «AGM», du groupe de l'industrie du textile et du cuir (GETEX), et du groupe «Madar», laquelle a permis de passer en revue la situation de ces groupes publics et de discuter des moyens d'améliorer leurs performances, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions d'évaluation des groupes industriels publics, M. Ghrieb a souligné «la nécessité de valoriser les

cadres et les compétences au sein de ces complexes et du secteur industriel, qui constituent le pilier fondamental du développement des différentes branches industrielles et de la modernisation du secteur», selon la même source. A cette occasion, le ministre a donné une série d'instructions visant à concrétiser des partenariats stratégiques, chaque groupe dans son domaine d'activité, afin de lui permettre de développer ses activités et ses produits, ainsi que de créer une cohérence entre les complexes industriels d'une part, et le secteur industriel et les différents secteurs,

d'autre part. Il a également recommandé, dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de recourir aux startups, notamment dans les volets liés à la créativité et à l'innovation dans plusieurs branches industrielles telles que le cuir et le textile, ce qui permettra d'augmenter le taux d'intégration de différents produits. Le ministre a mis l'accent sur «la nécessité de déployer davantage d'efforts dans les volets commerciaux, en s'appuyant sur une politique de marketing dynamique, notamment en direction des marchés étran-

gers», selon le communiqué. M Ghrieb a souligné l'importance de la maîtrise des métiers, la qualité, le contrôle de la qualité et l'innovation dans les produits proposés sur les marchés, affirmant que «ces complexes industriels disposent de toutes les capacités pour maîtriser ces volets nécessaires à la réalisation des objectifs fixés». A la lumière de cette réunion, une série de mesures ont été prises pour une prise en charge «urgente» de certaines situations et obstacles auxquels font face les complexes industriels et leurs entreprises affiliées, conclut le communiqué du ministère.

HÔPITAL «ERNESTO CHE GUEVARA» DE MOSTAGANEM

Reprise des activités le 12 janvier prochain

L'ancien hôpital de Mostaganem a bénéficié d'un vaste programme de réhabilitation, avec une réévaluation financière destinée à améliorer la qualité des travaux et à moderniser ses services et pavillons médicaux, qui nécessitaient des réparations spécifiques.

Bonne nouvelle. L'hôpital «Ernesto Che Guevara» de Mostaganem reprendra ses activités en janvier prochain. C'est ce qu'a révélé un communiqué des Services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, lors d'une récente visite d'inspection des travaux de réaménagement et de réhabilitation de l'ancien hôpital de Mostaganem «Ernesto Che Guevara», a annoncé que cet établissement, qui fait partie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Mostaganem, sera opérationnel à nouveau dès le 12 janvier prochain. Après avoir inspecté l'état d'avancement des travaux dans les différents services et pavillons médicaux, dont le taux a atteint 90 %, le responsable a salué la qualité des travaux réalisés, instruisant l'entreprise en charge de les achever, y compris les travaux



d'aménagement d'un parking, afin de livrer le projet dans les délais impartis, d'après la même source. L'ancien hôpital de Mostaganem a bénéficié d'un vaste programme de réhabilitation,

avec une réévaluation financière destinée à améliorer la qualité des travaux et à moderniser ses services et pavillons médicaux, qui nécessitaient des réparations spécifiques, a-t-on

précisé. Dans ce cadre, un budget global de 880 millions de dinars a été alloué à cette opération, a-t-on rappelé de même source. En réponse à une préoccupation soulevée par la directrice du CHU de Mostaganem concernant la réhabilitation de l'ancien siège de la radio locale, situé dans le quartier El Matmar, voisin de l'hôpital «Ernesto Che Guevara», en tant que nouveau siège du service de médecine du travail, les travaux de réaménagement, réalisés par l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya, ont débuté aujourd'hui. L'actuel siège du service de médecine du travail abritera le nouveau centre de la banque régionale de sang, ajoutent les services de la wilaya. Pour rappel, la vaste opération d'aménagement de l'hôpital Ernesto Che Guevara a permis la réhabilitation et la modernisation des différents pavillons et services médicaux, ainsi que l'amélioration de la performance de ses installations. Pas moins de 210 millions de dinars supplémentaires a été alloué pour la fourniture de l'établissement hospitalier Ernesto Che Guevara de Mostaganem en équipements et fournitures médicales.

LAGHOUAT

PLUS DE 12.200 CANDIDATS AU CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION PARAMÉDICALE

Pas moins de 12.203 candidats et candidates se sont présentés samedi dernier aux épreuves du concours d'accès à la formation paramédicale dans la wilaya de Laghouat. C'est ce qu'a indiqué la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Les postulants, titulaires du niveau de 3ème année secondaire (terminale), concourent pour les 265 postes prévus pour la

formation d'aides-soignants de santé publique, d'assistants en fauteuil dentaire de santé publique et d'auxiliaires de puériculture, a indiqué le DSP, Mokhtar Mokrane. Répartis sur 34 centres de concours (14 lycées et 20 CEM) à Laghouat, les candidats ont été encadrés par plus de 1.000 surveillants, entre enseignants et agents d'administration, relevant des

secteurs de la Santé et de l'Education nationale, a-t-il précisé. Et d'ajouter que cette formation permettra de renforcer le corps paramédical au niveau des structures de Santé et de combler le déficit en encadrement, en application de la stratégie de l'Etat visant l'amélioration des prestations de santé au profit du citoyen. Pour sa part, le directeur du centre

de la formation paramédicale de Laghouat, Abdelmadjid Ihiatène, a indiqué que ce concours a pour objectif de sélectionner les meilleurs capacités pour répondre aux exigences du secteur de la Santé dans la wilaya de Laghouat et les régions voisines, ajoutant que les moyens nécessaires ont été réunis pour le bon déroulement du concours.

TISSEMSILT

MISE EN SERVICE DES PROJETS D'AEP

Plusieurs projets d'approvisionnement en eau potable ont été récemment mis en service dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué la direction des ressources en eau. Le chef du service de l'eau potable au sein de cette direction, Ahmed Metane, a indiqué que le réseau d'eau potable a été mis en service au profit du douar Ain Tahdharit et du village Sidi Mansour dans la commune de Khemisti, bénéficiant ainsi à plus de 430 familles. Ce projet, réalisé en 10 mois, a nécessité une enveloppe financière dépassant les 144 millions de dinars, selon la même source. Dans la même commune, un forage profond a été mis en service au village de Sidi Mansour, permettant l'approvisionnement en eau potable de plus de 250 familles après des travaux de réhabilitation, a ajouté le même responsable. Le responsable a également fait part de l'inauguration d'une station de pompage d'eau potable au quartier du 5 Juillet, suite à des travaux de réhabilitation ayant mobilisé un budget de plus de 38 millions de dinars. Ces projets visent à améliorer le service public d'approvisionnement en eau potable pour les habitants de la wilaya, a-t-on indiqué.

AÏN TEMOUCHENT

NÉCESSITÉ DE BOOSTER L'INVESTISSEMENT

Réputée pour ses multiples potentialités, la wilaya de Ain Temouchent attire de nombreux investisseurs. Dans ce sillage, le wali d'Ain Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté samedi sur la nécessité d'intégrer 56 assiettes de terrains situées dans la zone industrielle de Tamazoura dans le portefeuille des offres d'investissement dans la plateforme numérique des investisseurs créée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Lors de sa visite dans cette zone industrielle, M. Ouled Abdennebi a exhorté le responsable local de l'Agence de promotion de l'investissement à inscrire ces 56 parcelles, dont les travaux d'aménagement sont achevés, sur la plateforme numérique destinée aux investisseurs, en vue d'attirer de nouveaux investissements créateurs de richesses et d'emplois. La zone industrielle de Tamazoura s'étend sur une superficie totale de 205 hectares, répartie en 283 lots destinés à six secteurs industriels, à savoir la construction et les travaux publics, l'industrie de transformation, la fabrication, l'industrie automobile, l'agroalimentaire et la production pharmaceutique.

TIMIMOUN

Renforcement du réseau d'Algérie Poste

Dans la wilaya de Timimoun, le secteur de la Poste a été renforcé avec de nouvelles structures, susceptibles de contribuer à l'amélioration du service public à la satisfaction des attentes du citoyen. C'est ce qu'ont indiqué des responsables de l'unité locale de la direction d'Algérie-Poste (AP). Il s'agit de la réalisation de bureaux postaux dans les quartiers de la Kasbah, commune de Timimoun, d'El-Baraka (Deldoul), d'Ain-Hamou (Tinerkouk) et Adjedir (Cherouine), en sus d'un centre postal au chef-lieu de la wilaya, a indiqué le directeur

de l'unité d'AP, Djamel Bakri. Ces structures qui entreront en service une fois achevée l'opération de leur équipement et de leur dotation en personnels, devra porter à 37 le nombre de bureaux postaux déployés dans la wilaya qui ne comptait que 27 structures du type avant son élévation au rang de wilaya, a-t-il précisé. M. Bakri a fait savoir aussi que ces structures nouvellement aménagées, qui étaient des biens immobiliers vacants relevant des collectivités locales, ont été cédées au secteur d'Algérie-Poste en vue d'y assurer des

prestations de qualité aux citoyens, notamment en zones enclavées. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de l'entreprise (AP) portant déploiement de ses structures à travers le territoire national, par souci d'offrir un service public de qualité et d'appuyer le processus de transition numérique en Algérie. Le secteur de la poste de la wilaya de Timimoun sera renforcé prochainement de dix (10) distributeurs automatiques de billets de banque (DAB), à être répartis à travers les quatre (4) daïras que compte la wilaya.

TAMANRASSET

INAUGURATION D'UN DÉPÔT RÉGIONAL DU CRA

Un dépôt régional de denrées alimentaires et d'équipements divers, relevant du Croissant Rouge Algérien, a été inauguré dimanche à Tamanrasset par la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui. Mme Hamlaoui a indiqué que l'inauguration de cette structure s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du CRA, en vue de répondre aux besoins d'urgence, notamment lors de catastrophes, en raison de l'éloignement des wilayas frontalières et du Sud du siège central du CRA à Alger. Ce dépôt régional a accueilli à son ouverture d'importantes quantités de produits alimentaires ainsi que des équipements de secours et de sauvetage, consistant en 8.008 colis alimentaires, 3.008 articles de literie, 185 tentes, ainsi que de l'eau minérale et des détergents, acheminés à bord de 18 camions. A cette occasion, Mme Hamlaoui a salué les efforts du Groupe industries locales Divindus dans la réalisation de ce projet important qui renforcera les capacités logistiques dans la région.

SELON L'UNESCO

Plus de 60 % des influenceurs ne vérifient pas leurs sources

Une enquête de l'UNESCO qui vient d'être publiée révèle que 62 % d'entre eux ne procèdent pas à une vérification rigoureuse et systématique des faits avant de partager des contenus. L'UNESCO a lancé la toute première formation mondiale sur ce sujet, avec plus de 9 000 inscrits originaires de 160 pays.

Alors que les influenceurs sont devenus une source majeure d'information pour le grand public, 62% d'entre eux ne procèdent pas à une vérification rigoureuse et systématique des faits avant de partager des contenus, révèle une enquête de l'Unesco publiée mercredi dernier. Pour son enquête intitulée "Derrière les écrans", l'agence éducative et culturelle des Nations unies a sondé 500 influenceurs de 45 pays, avec l'expertise d'une équipe de recherche spécialisée de l'université d'État de Bowling Green (États-Unis). Selon cette étude, six influenceurs sur dix ne vérifient pas systématiquement la véracité d'une information avant de la partager. L'enquête met en lumière leur difficulté à évaluer la crédibilité des informations qu'ils diffusent, ainsi que l'urgence de les sensibiliser et les former aux techniques de fact-checking. Bien que la principale motivation des répondants à l'enquête – dont la plupart sont âgés de moins de 35 ans et comptent entre 1 000 et 10 000 abonnés – soit de "partager des connaissances avec les autres", l'étude alerte sur le manque de sensibilisation aux principes de vérifications des faits. Pour juger de la crédibilité d'une information, les influenceurs s'appuient principalement sur sa popularité ou sur la confiance qu'ils accordent à la personne qui l'a partagé. "42 % des personnes interrogées utili-



sent comme principal indicateur le nombre de mentions "j'aime" et de "partages" qu'un article a reçu sur les médias sociaux", nous apprend l'UNESCO, tandis que 19 % des sondés se fient à la réputation de l'auteur ou du diffuseur. Plus inquiétant, les répondants s'appuient avant tout sur leurs rencontres et leurs expériences

personnelles pour concevoir du contenu (58,1 %). Les médias s'adressant au grand public, pourtant formés à évaluer la crédibilité des sources et soumis à des obligations déontologiques, ne constituent que la troisième source d'information la plus utilisée (36,9 %) par les répondants, à égalité avec les sources exclusivement en ligne

et "non-mainstream". Les sources officielles, comme les ressources gouvernementales, ne sont exploitées que par 12,6 % des influenceurs interrogés. Alors que les audiences se tournent de plus en plus vers les créateurs numériques pour s'informer, le besoin de précision devient d'autant plus crucial, selon l'UNESCO. L'organisme

des Nations unies a réalisé ce sondage en ligne en huit langues auprès de 500 influenceurs ayant chacun plus de mille abonnés. La majorité de ces influenceurs avaient moins de 35 ans et publiaient des contenus lifestyle, beauté, de voyage et de nourriture, ou encore de jeux vidéo.

Plus largement, l'enquête de l'UNESCO dévoile une méconnaissance des pratiques journalistiques et des normes réglementaires. "Une majorité de créateurs de ne connaît pas ou n'a que vaguement entendu parler des normes internationales et des cadres réglementaires relatifs aux communications numériques", alerte l'organisation. 11,4 % des sondés estiment, d'ailleurs, que les lois relatives à la liberté d'expression, à la diffamation ou au droit d'auteur ne s'appliquent pas à leurs contenus. Plusieurs sondés étaient même surpris que leur travail puisse être considéré, par leur audience, comme du journalisme. "Ils ne se placent pas dans cette catégorie", a confirmé Adeline Hulin, spécialiste de l'éducation aux médias à l'UNESCO, dans les colonnes du Guardian. De même, les journalistes pourraient fournir une aide précieuse aux créateurs de contenu numérique afin de vérifier la fiabilité de leurs informations. Toutefois, les liens et la coopération entre ces deux communautés sont encore rares, estime l'UNESCO. L'étude montre aussi qu'une majorité de créateurs souhaite se former à la recherche d'informations et à la vérification des faits. "73,7 % des créateurs de contenus sont intéressés par une formation en ligne sur les pratiques éthiques et les normes de liberté d'expression en matière de création de contenu", confirme l'UNESCO. L'organisation a exaucé leur souhait en lançant, en partenariat avec le Knight Center for Journalism in the Americas, une formation en ligne axée sur la recherche d'informations, la vérification des faits ou la transparence des sources. Plus de 9 000 personnes sont concernés par cette formation au cours des quatre prochaines semaines.

A.B.

ETUDE

Quel est le bruit qui augmente le stress et l'anxiété ?

Une étude rappelle que les bruits de circulation nuisent à notre santé mentale. Plus ils sont intenses, plus on est stressé.

Souvent, les bruits qui nous calment sont plutôt ceux issus de la nature, le chant des oiseaux, le roulement des vagues, le vent dans les épis de blés... C'est d'ailleurs quelque chose que la science a prouvé, et qu'elle continue d'observer, comme en témoigne une récente étude parue dans la revue PLOS one.

Soixante-huit personnes (des étudiants) ont participé à une enquête, durant laquelle on leur a fait écouter 3 minutes de trois paysages sonores différents. Dans le premier, on se trouvait dans le West Sussex, au Royaume-Uni, au moment du lever du soleil. Imaginez un paysage verdoyant dans lequel on entendrait des bruits d'animaux qui s'éveillent, tout au plus. Dans le second enregistrement, on était au même endroit mais avec de la circulation automobile à 20 miles par heure (12km/h environ). Et dans le troisième, la vitesse des voitures était passée à 40 miles par heure, soit 25 km/h à peu près. Les participants ont du répondre à des questions

qui permettaient d'estimer leur état de stress et d'anxiété à chaque écoute. Sans surprise, le premier paysage sonore les a apaisés. Il avait tendance à faire baisser leur taux d'anxiété et de stress pré-existant. Avec les bruits de circulation, le paysage sonore du West Sussex était moins efficace pour soulager leur état mental. Et plus la circulation était rapide, plus les participants étaient anxieux. Les auteurs en ont conclu qu'il serait préférable de limiter la vitesse de circulation dans les paysages urbains, pour le bien-être des habitants. D'autant que la science a déjà émis un lien entre la pollution sonore et l'état de santé cardiovasculaire.

"Notre étude montre que l'écoute de paysages sonores naturels peut réduire le stress et l'anxiété, et que les sons anthropiques tels que le bruit de la circulation peuvent masquer les impacts positifs potentiels. Réduire la vitesse de circulation dans les villes est donc une étape importante pour que davantage de personnes puissent ressentir les effets positifs de la nature sur leur santé et leur bien-être", ont-ils observé.

POLLUTION

Quatre mesures à mettre en œuvre pour combattre le plastique

« Sans intervention, la consommation annuelle de plastique augmentera de 37 % - tout comme les émissions de dioxyde de carbone (CO2) associées - et les déchets plastiques mondiaux pourraient doubler d'ici 2050 », confirme une étude publiée dans la revue Science.

Des chercheurs américains ont ainsi évalué les politiques envisagées pour lutter contre les déchets plastiques. Ils ont découvert qu'une combinaison de quatre mesures, alliant recyclage, plafonnement de la production et taxes,

aurait une efficacité remarquable.

"Pour éclairer le débat, Douglas McCauley et ses collègues de l'université de Californie à Santa Barbara ont évalué, avec l'aide de l'IA, l'effet sur la pollution plastique mondiale des différentes mesures envisagées", rapporte New Scientist.

Et ils montrent que si les pays parvenaient à se mettre d'accord sur une combinaison de quatre mesures, cela permettrait de réduire de plus de 90 % le volume des déchets plastiques. Ces

mêmes travaux livrent surtout une combinaison de seulement quatre mesures qui pourrait, au contraire, éliminer plus de 90 % des déchets plastiques et 30 % des émissions de CO2 associées d'ici 2050 - l'équivalent de la circulation de 300 millions de véhicules à essence pendant un an.

Il faudrait exiger que les nouveaux produits soient fabriqués avec 40 % de plastique recyclé post-consommation, plafonner la production de nouveaux plastiques au niveau de 2020, investir mas-

sivement dans la gestion des déchets plastiques et mettre en place une taxe - même petite - sur les emballages en plastique.

Selon les chercheurs, il ressort ainsi clairement de leurs simulations qu'avec une volonté politique suffisante, il existe suffisamment de potentiel technique pour réduire considérablement la mauvaise gestion des déchets plastiques et s'attaquer de manière significative à certains des problèmes les plus insidieux qui y sont associés.

LÉGISLATIVES EN IRLANDE

Les partis de centre-droit en bonne voie pour rester au pouvoir

Le parti nationaliste de gauche Sinn Fein, donné en tête avec une courte avance par un sondage de sortie des urnes, est en troisième position avec 18,56% des suffrages. Si du fait d'un complexe mode de scrutin, les équilibres pourraient encore bouger, la reformation d'un gouvernement de coalition autour des deux partis centristes se profile.



Parlement, tandis que le Sinn Fein, mené par Mary Lou McDonald, en compte lui 9. Pour former une majorité, un parti ou

une coalition doit réunir au moins 88 sièges. Durant la courte campagne, le Fianna Fail et le Fine Gael ont rejeté toute alliance

avec le Sinn Fein, ancienne aile politique du groupe paramilitaire Armée républicaine irlandaise (IRA) qui a affronté les Britanniques durant les décennies de Troubles en Irlande du Nord. Lors du précédent scrutin en 2020, le Sinn Fein avait obtenu le plus de voix, mais échoué à bâtir une coalition. Les deux partis de centre droit vont aussi devoir trouver de nouveaux alliés, leur ancien partenaire du parti Vert enregistrant un net recul. Selon les médias locaux, ils pourraient se tourner vers le Labour ou les indépendants pour former une nouvelle coalition, une fois les résultats définitifs connus, probablement en début de semaine prochaine. Le Fianna Fail et le Fine Gael se succèdent au gouvernement depuis l'indépendance de l'Irlande vis-à-vis du Royaume-Uni en 1921. Celui des deux qui obtiendra le plus grand nombre de sièges pourra revendiquer le poste de Premier ministre, occupé depuis avril dernier par Simon Harris. Le nouveau parlement doit siéger à partir du 18 décembre, mais la formation d'un nouveau gouvernement pourrait attendre le début de l'année prochaine.

Les deux partis de centre-droit Fianna Fail et Fine Gael semblent bien partis hier pour se maintenir au pouvoir en Irlande, à l'issue d'une première phase du décompte des voix des élections législatives. Après le premier tour du décompte des voix, le Fianna Fail du vice-Premier ministre Micheal Martin est en tête avec 21,69% des voix, devant le Fine Gael du Premier ministre Simon Harris (20,78%). Le parti natio-

naliste de gauche Sinn Fein, donné en tête avec une courte avance par un sondage de sortie des urnes, est en troisième position avec 18,56% des suffrages. Si du fait d'un complexe mode de scrutin, les équilibres pourraient encore bouger, la reformation d'un gouvernement de coalition autour des deux partis centristes se profile. A ce stade, ils ont remporté 23 des 44 sièges déjà attribués sur les 174 que compte la chambre basse du

ETATS-UNIS

Joe Biden gracie son fils Hunter pour des affaires de fraude et détention illégale d'arme à feu

Évoquant "une erreur judiciaire", le président américain Joe Biden a gracié son fils Hunter, reconnu coupable dans des affaires de détention illégale d'arme à feu et de fraude fiscale. Il avait pourtant assuré, par le passé, qu'il ne lui accorderait pas la grâce présidentielle. Encore président américain pour quelques semaines, Joe Biden a annoncé, dimanche 1er décembre, avoir gracié son fils Hunter, qui attendait de connaître sa peine dans des affaires de détention illégale d'arme à feu et de fraude fiscale.

"Aucune personne raisonnable qui examine les faits dans les affaires concernant Hunter ne peut aboutir à une autre conclusion que celle-ci : Hunter a été pointé du doigt uniquement parce qu'il s'agit de mon fils - et cela ne va pas", a affirmé le démocrate dans un communiqué. Le dirigeant américain avait pourtant assuré à plusieurs reprises qu'il n'accorderait pas la grâce présidentielle à son fils. Encore en septembre, la Maison Blanche l'avait réaffirmé. Hunter Biden, 54 ans, a plaidé coupable en septembre de fraude fiscale devant un tribunal de Los Angeles, en Californie, lui évitant un procès. Cet avocat et homme d'affaires, aujourd'hui reconverti dans la peinture, était notamment confronté à un chef d'accusation de fraude fiscale et deux chefs de fausses déclarations pour ne pas avoir versé 1,4 million de dollars d'impôts au cours de la dernière décennie. Le fils cadet de Joe Biden a déjà été reconnu coupable cette année d'avoir menti sur son addiction aux drogues lors de l'achat d'une arme - un délit dans l'État du

Delaware, fief des Biden. Hunter Biden attendait encore de savoir de quelle peine il écoperait dans chacun de ces dossiers. "J'ai dit que je n'interférerais pas avec les prises de décision du ministère de la Justice et j'ai tenu parole même quand j'ai vu mon fils être poursuivi de manière sélective et injuste", a fait savoir Joe Biden.

"Les accusations dans ses affaires ont émergé seulement après que plusieurs de mes opposants politiques au Congrès en ont été les instigateurs pour m'attaquer et s'opposer à mon élection", a-t-il ajouté. "Je crois dans le système judiciaire mais (...) je crois aussi (qu'une forme) grossière de la politique a infecté ce processus et (que) cela a conduit à une erreur judiciaire."

Dans le même temps, les affaires pénales contre Donald Trump sont au point mort depuis que la Cour suprême a rendu un arrêt historique sur l'immunité présidentielle, garantissant probablement au rival républicain de Joe Biden de ne jamais purger de peine d'emprisonnement, même après sa condamnation pour falsification de docu-

ments comptables en mai dernier. Les présidents américains ont déjà eu recours à la grâce pour venir en aide à des membres de leur famille ou des alliés politiques. Bill Clinton a gracié son demi-frère condamné pour possession de cocaïne et Donald Trump a gracié le père de son gendre condamné pour fraude fiscale, bien que dans les deux cas ces hommes aient déjà purgé leur peine de prison. Donald Trump a promis de gracier toutes les personnes condamnées pour avoir envahi le Capitole le 6 janvier 2021, dans une tentative d'empêcher le Congrès de certifier la victoire de son adversaire Joe Biden.

Le républicain y a fait référence dans un message publié sur son réseau Truth Social dimanche soir : "La grâce accordée par Joe à Hunter inclut-elle les otages (du 6-Janvier), qui sont emprisonnés depuis des années ? Quel abus et quelle erreur judiciaire !" Hunter Biden a plaidé coupable lors d'un procès pour fraude fiscale en septembre, affaire dans laquelle il risquait jusqu'à 17 ans de prison. Pour l'usage d'armes à feu, il risquait 25 ans d'emprisonnement.

CÔTE D'IVOIRE

Simone Gbagbo candidate à la présidentielle

L'ex-Première dame ivoirienne, Simone Ehivet Gbagbo, a annoncé samedi sa candidature à l'élection présidentielle de 2025, martelant vouloir «bâtir» une nouvelle Côte d'Ivoire. «J'ai accepté d'être candidate à l'élection présidentielle d'oc-

tobre 2025 parce que je crois profondément que chaque Ivoirien, quelle que soit sa condition, est capable, s'il le veut vraiment, de transcender toutes les sortes d'épreuves pour rêver, pour créer, pour bâtir et pour réussir», a déclaré Mme Gbagbo, lors

de la première convention du Mouvement des Générations Capables (MGC), sa formation politique, à Moossou, près d'Abidjan. Simone Gbagbo, 75 ans, a été l'épouse du président Laurent Gbagbo au pouvoir de 2000 à 2011, période pendant laquelle elle était surnommée la «Dame de Fer». Samedi, elle a notamment affirmé vouloir «bâtir une grande nation ivoirienne réconciliée, forte, pleine de justice et d'équité».

La prochaine présidentielle doit se tenir en octobre 2025 en Côte d'Ivoire. Pour l'heure, outre Mme Gbagbo, trois autres candidats sont déclarés : l'ex-président Laurent Gbagbo, toujours inéligible pour une condamnation à 20 ans de prison pour des faits liés à la crise de 2010-2011, l'ex-Premier ministre Pascal Affi N'Guessan et l'ancien ministre du Commerce Jean-Louis Billon. Le président Alassane Ouattara n'a pas encore indiqué s'il comptait ou non briguer un quatrième mandat.

GUINÉE-CONAKRY

Une centaine de morts dans des violences lors d'un match de football

Une centaine de personnes ont été tuées lors de violents affrontements lors d'un match de football en Guinée, dimanche, ont rapporté des médias locaux. Les violences ont éclaté lors d'un match entre les équipes de football de Labe et de Nzérékoré à Nzérékoré, la deuxième plus grande ville de ce pays ouest-africain. Le bilan exact des victimes reste incertain, mais des sources hospitalières locales ont fait état de "dizaines de morts". Un médecin présent sur place a estimé que le nombre de morts pourrait être "d'environ 100".

Bah Oury, Premier ministre guinéen, a condamné les violences dans une déclaration sur "X". "Le gouvernement déplore les incidents qui ont émaillé le match de football entre les équipes de Labe et Nzérékoré cet après-midi à Nzérékoré", a-t-il déclaré. "Le gouvernement suit l'évolution de la situation et réitère son appel au calme afin que les services hospitaliers ne soient pas gênés dans l'apport des premiers secours aux blessés", a-t-il ajouté. De plus amples informations seront publiées dès qu'elles seront disponibles,

a-t-il noté. Des décisions arbitrales qui ont vu deux joueurs de Labe recevoir des cartons rouges suivis d'un penalty contre la même équipe ont déclenché les violences, selon des reportages médiatiques. Le match faisait partie d'un tournoi organisé en l'honneur du colonel Mamady Doumbouya, chef militaire guinéen ayant pris le pouvoir en 2021.

Nzérékoré, compte une population d'environ 200 000 habitants, est située à 570 kilomètres (354 miles) au sud-est de la capitale Conakry.

LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE)

Le MCA se rate, le CRB enchaine

Le MC Alger a raté une belle occasion de prendre le fauteuil de leader, en se contenant du point du nul, dimanche avec ce déplacement face à l'ES Sétif (0-0), alors que le CR Belouizdad a enchaîné, avec un troisième succès consécutif, en battant à domicile l'ASO Chlef (2-0), lors de la suite de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Après une première période dominée par l'"Aigle Noir", le "Doyen" s'est réveillé après la pause, en se procurant plusieurs occasions, mais le portier de l'Entente Boussefer s'est avéré un bon dernier rempart. L'attaquant mouloudéen Andy Delort a raté un penalty en seconde période (64e). C'est le deuxième penalty de suite raté par l'ancien montpelliérain, après celui face au CR Belouizdad, le 20 novembre dernier au stade du 5-juillet (défaite 1-3). Les Sétifiens échouent à confirmer leur précédent succès décroché sur le terrain du promu l'Olympique Akbou (1-0), lors de la 10e journée. De son côté, le CR Belouizdad a réussi à revenir au premier plan en championnat, après une entame de saison chaotique, en alignant une troisième victoire de suite, face à l'ASO Chlef (2-0), au stade du 5-juillet. Devant des gradins vides, huis clos oblige, le Chabab a trouvé la faille peu avant la pause grâce à un penalty transformé par Aymen Mahious

(45e+5), qui, à l'occasion, a inscrit son premier but de la saison. Le club de Laâquiba a corsé l'addition en deuxième mi-temps par le Sud-Africain Mayo Khanyisa (53e), qui trouve les filets pour la deuxième fois de rang après le but inscrit mardi dernier face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (défaite 1-2), en Ligue des champions. Un succès qui permet au vice-champion d'Algérie de rejoindre à la 8e place la JS Kabylie et le NC Magra, avec 13 points.

LES CHÉLIENS RETOMBENT DANS LEURS TRAVERS

Les Belouizdadis comptent deux matchs en moins. L'ASO, quant à elle, retombe dans ses travers et concède sa première défaite, après trois matchs d'invincibilité (deux victoires et un nul, NDLR). En ouverture de cette journée, l'USM Khenchela, difficile vainqueur samedi à domicile face à l'Olympique Akbou (1-0), a réalisé une très bonne opération en montant sur le



podium. Cette nouvelle défaite du nouveau promu a précipité le départ de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz, ce dernier a annoncé sa démission à l'issue de la partie, lors de la traditionnelle conférence de presse d'après-match. A l'instar de l'USMK, le NC Magra a souffert

avant d'arracher une précieuse victoire sur sa pelouse, en reversant le MC Oran (2-1). Une victoire qui permet au "Nedjm" de confirmer son réveil, alors que la formation oranaise fait du surplace en enchaînant un troisième match sans victoire (deux défaites et un nul,

NDLR). De son côté, le MC El-Bayadh a raté l'occasion de quitter sa position de lanterne rouge, en se faisant accrocher à la maison par l'ES Mostaganem (1-1). La rencontre USMA-Paradou AC a été reportée à une date ultérieure.

Marouane A.

EN COLLABORATION AVEC RONALDINHO

Yacine Brahimi lance «foot Sider»

L'international algérien Yacine Brahimi a récemment dévoilé sur son projet ambitieux visant à redonner de l'espoir à des jeunes footballeurs en quête d'opportunités. Baptisé Foot Sider, ce projet a été réalisé en collaboration avec la légende brésilienne Ronaldinho. Interrogé à Doha par un reporter du média Sport-Team, Brahimi a expliqué l'origine et les objectifs de cette initiative qui vise à aider les jeunes talents à accéder à des opportunités souvent inaccessibles. Le projet a commencé comme une académie de football en France, nommée Académie Seconde Chance. Cette académie a pour but de venir en aide à des joueurs prometteurs, mais sans les moyens nécessaires pour percer dans le monde du football professionnel. Brahimi a déclaré : "On a toujours vu et connu des joueurs très forts et très talentueux, qui n'ont pas eu la chance de réussir à cause du manque de moyens, d'opportu-

nités, ou de connaissances". Cependant, en 2024, avec les limites géographiques et logistiques auxquelles de nombreuses académies font face, l'idée de digitaliser ce projet est apparue comme une évidence. C'est ainsi qu'est né Foot Sider, une application mobile permettant aux jeunes footballeurs de se connecter avec des clubs, des recruteurs, et d'accéder à des bases de données sur leurs performances. Grâce à cette plateforme, les joueurs n'ont plus besoin de se déplacer ou de dépendre des opportunités locales pour être repérés. "Foot Sider peut aider, en quelques clics, à trouver des joueurs talentueux et à leur offrir des opportunités", a expliqué le joueur algérien. La collaboration avec Ronaldinho, un autre géant du football, a été naturelle pour Yacine Brahimi. "Après les premiers rendez-vous avec lui et son frère Roberto, nous avons tout de suite eu une connexion. Pour nous, l'homme est

essentiel, et Ronaldinho incarne cette humilité et ces principes qui nous ont séduits", a-t-il souligné. L'application s'intéresse notamment à des régions comme le Brésil et l'Afrique, de véritables viviers de talents qui manquent parfois de visibilité et de soutien pour se faire connaître.

Aujourd'hui, Foot Sider dispose déjà d'une base solide en France avec plus de 150 000 utilisateurs. Cependant, Yacine Brahimi est conscient qu'il faut aller plus loin pour que ce projet atteigne son plein potentiel. "Pour se développer, il faut

plus de moyens et plus de personnes, et maintenant nous sommes prêts à aller plus vite et à aider les fédérations, les pays et le sport en général", a-t-il ajouté. Avec cette initiative, Brahimi et Ronaldinho espèrent non seulement redonner de l'espoir à des milliers de jeunes, mais aussi révolutionner la manière dont les talents sont découverts dans le football mondial. Foot Sider pourrait bien être la clé qui ouvre de nouvelles portes pour des footballeurs talentueux, souvent négligés par les systèmes traditionnels de détection. **Dzfoot.com**

ALLEMAGNE

Chaïbi s'illustre face à Heidenheim

Remplaçant depuis début octobre en Bundesliga, Farès Chaïbi a enfin inscrit son premier but en championnat cette saison ! En déplacement à Heidenheim, l'Eintracht Francfort menait 1-0 grâce à l'inévitable Marmoush, quand le coach Dino Toppmoller décide de faire rentrer l'international algérien à la mi-temps, en lieu et place de Matanovic afin de reconstituer le duo nord-africain. L'ancien tou-

lousain ne tarde pas à rendre la confiance à l'entraîneur puisqu'il permet aux siens de faire le break dès la 49e minute, en marquant d'une belle frappe au premier poteau, un centre en retrait légèrement dévié. Francfort ajoutera deux autres buts par Marmoush et Ekitiké pour une victoire 4-0 qui lui permet de conforter sa deuxième place au classement.

CAN 2024 de handball/dames (Gr.A - 4e journée) L'EN battue par le Sénégal

La sélection algérienne féminine de handball seniors a été battue par son homologue sénégalaise sur le score de (16-23), (mi-temps : 9-13), en match comptant pour la quatrième journée du groupe A du Championnat d'Afrique des nations, disputé dimanche à Kinshasa en RD Congo. C'est la troisième défaite des handballeuses algériennes dans le tournoi, après celles concédées face à l'Egypte (19-28) et le Congo (17-24), contre une victoire devant le Cap Vert (20-16). En revanche, le Sénégal a remporté sa 4e victoire après celles acquises devant le Kenya (39-9), le Cap-Vert (37-22) et

l'Egypte (31-24). Pour le compte du Groupe A, le Congo et l'Egypte ont battu respectivement le Cap Vert (25-21), et le Kenya (45-17). A l'issue de cette journée, le Sénégal occupe la tête du groupe A avec un total de 8 points devant respectivement l'Egypte et le Congo (6 pts), l'Algérie et le Cap Vert (2 pts) alors que le Kenya est dernier avec 0 point. Pour le compte de la cinquième et dernière journée, prévue mardi 3 décembre, l'Algérie sera opposée au Kenya (17h00), alors que les deux autres rencontres mettront aux prises le l'Egypte au Cap Vert (15h00) et le Congo au Sénégal (16h00).

Les Algériennes poursuivent leur préparation pour la CAN 2024 Dames

L'EN féminine de football a effectué dimanche une séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Mousa (Alger), au lendemain de sa victoire (1-0) contre l'Ouganda pour sa deuxième rencontre amicale. La rencontre est au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre des préparatifs pour la CAN 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025, indique la Fédération

algérienne (FAF) sur son site officiel. A noter que l'ensemble des joueuses était présentes lors de cette séance axée principalement sur la récupération. En l'après-midi, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a accordé un quartier libre aux coéquipières de Ghoutia Karouchouni. Un dernier entraînement est prévu ce lundi au CTN de Sidi Mousa, précise la FAF.

ITALIE

Le malaise d'un joueur reporte le match Fiorentina-Inter

Le match de la 14e journée de Serie A Fiorentina-Inter Milan a été arrêté dimanche soir et sera rejoué après le malaise du joueur florentin Edoardo Bove, tandis que le leader Naples a conforté sa première place allant gagner au Torino.

Bove, milieu de terrain italien de 22 ans prêté par la Roma à la Fiorentina, s'est effondré sur la pelouse à la 16e minute du match contre l'Inter alors que les deux équipes étaient à égalité 0-0. Sur les images télévisées, le joueur a semblé pris de convulsions, sous les yeux horrifiés des autres joueurs présents sur la pelouse du stade Artemio-Franchi de Florence. L'arbitre a interrompu la rencontre et les deux équipes ont regagné les vestiaires. La Fiorentina a indiqué que Bove, 22 ans, était sous sédation dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital Careggi de Florence, où il est arrivé dans un état "stable". "Les premiers examens cardiologiques et neurologiques ont permis d'exclure des lésions graves du système nerveux central et du système cardio-respiratoire", a ajouté le club dans un communiqué commun avec l'hôpital. La Ligue italienne a ensuite annoncé dans un communiqué que le match était définitivement arrêté et serait reprogrammé à "une date encore indéterminée". Ce malaise a ravivé à la Fiorentina le douloureux souvenir du

décès de l'ancien capitaine Davide Astori en 2018, mort dans son sommeil à l'âge de 31 ans avant un match de championnat face à l'Udinese. La saison dernière, l'international ivoirien de l'AS Rome Evan Ndicka, 25 ans, avait été victime d'un malaise lors du match contre Udinese, le 14 avril 2024. Il s'était effondré à la 70e minute en se plaignant d'une vive douleur au niveau de la poitrine.

NAPLES SOLIDE LEADER

L'Inter, 3e, et la Fiorentina, 4e, font partie d'un quatuor avec l'Atalanta et la Lazio comptant 28 points à quatre points du leader Naples. Le Napoli a conforté sa première place en allant s'imposer au Torino (1-0) grâce à un but de l'Écossais Scott McTominay, servi par le Géorgien Khvicha Kvaratskhelia, auteur d'un superbe slalom entre deux défenseurs turinois.

Naples aurait pu alourdir le score si le gardien serbe du Torino, Vanja Milinkovic-Savic, n'avait pas réalisé une série d'arrêts de grande classe. Dimanche soir, la Juventus Turin a été rejoint en toute fin de



match à Lecce (1-1). Les Turinois de Thiago Motta restent sixièmes. De son côté, Patrick Vieira a remporté son premier match en tant qu'entraîneur du Genoa en

s'imposant 2-0 sur le terrain de l'Udinese, réduit à dix. L'équipe génoise (14e avec 14 points) s'éloigne de la zone rouge à trois points du premier reléguable Côme.

ANGLETERRE

Liverpool accentue la détresse de Man City

Liverpool, leader intouchable, a roulé sur le quadruple tenant du titre Manchester City (2-0), reparti dimanche d'Anfield avec une quatrième défaite d'affilée en championnat, une cinquième place et onze points de retard sur son bourreau. Plus tôt, Manchester United et Ruben Amorim ont griffé Everton (4-0) à Old Trafford, tandis que Chelsea a martyrisé 3-0 une équipe d'Aston Villa à la dérive depuis un mois et demi. Véritable attraction du week-end, la bataille d'Anfield a confirmé les dynamiques récentes des deux combattants : infernale pour Liverpool et misérable pour Manchester City. Cody Gakpo (12e) et Mohamed Salah sur pénalty (78e) ont offert au coach Néer-

landais de Liverpool une dix-huitième victoire en vingt matches, toutes compétitions confondues. Les "Reds" comptent neuf points de plus qu'Arsenal et Chelsea, leurs plus proches poursuivants. Pep Guardiola, à l'inverse, est reparti de Liverpool avec un septième match consécutif sans victoire (six défaites, un match nul). Son équipe n'a cadré que deux tirs, en tout, quand Liverpool en a cadrés trois, par exemple, dans un premier quart d'heure furieux où le club au maillot rouge a imprimé un rythme d'enfer. Il y a eu deux têtes de Virgil van Dijk, sur le poteau (11e) et de peu à côté (19e), avant la reprise victorieuse de Gakpo, laissé seul au second poteau, sur

un centre fort de Salah (12e, 1-0). Manchester City a repris les commandes du match après la pause, sans pour autant faire peur au gardien Caoimhin Kelleher, la doublure d'Alisson Becker, pourtant privé de son roc défensif Ibrahima Konaté, forfait. Son homologue Stefan Ortega, choisi aux dépens du N.1 habituel Ederon, décevant, a été contraint à un bel arrêt devant Gakpo (51e), a été heureux de voir Salah gâcher un face-à-face (56e), mais s'est incliné sur un pénalty de l'Égyptien (78e, 2-0). Depuis son arrivée en 2016, Guardiola n'a gagné qu'une fois à Liverpool (février 2021), dans un stade vidé par la pandémie. Dimanche, aux chants moqueurs venus des tribunes, il a répondu en montrant six doigts, soit le nombre de titres remportés en Premier League ces sept dernières saisons.

CHELSEA ET MANCHESTER UNITED CARTONNENT

Les malheurs de Manchester City permettent à Chelsea de monter sur le podium avec 25 points, soit le même total que le deuxième Arsenal.

Dimanche, les "Blues" d'Enzo Maresca ont dominé Aston Villa (3-0), un concurrent pour les places européennes, dans leur stade de Stamford Bridge où ils ont rarement gagné cette saison en championnat. Nicolas Jackson (7e, 1-0), Enzo Fernandez (36e, 2-0) et Cole Palmer (83e, 3-0) ont régalé les supporters et prolongé les tourments d'Aston Villa, sans victoire depuis mi-octobre, soit huit matches d'affilée. Ces déboires font glisser l'équipe d'Unai Emery à la douzième place, avec le même nombre de points que Newcastle, Fulham et Manchester United, le neuvième. Les "Red Devils" ont eux enfin basculé dans la première moitié du tableau à la faveur d'une victoire nette et sans bavure 4-0 contre un faible Everton à Old Trafford, où Amorim officiait pour la première fois en championnat. Le jeune entraîneur portugais a obtenu son premier succès dans la très relevée Premier League, huit jours après un nul décevant à Ipswich (1-1), et avant un enchaînement de sommets contre Arsenal, Nottingham Forest, Manchester City et Tottenham.

ESPAGNE

Le Real bat Getafe et se rapproche du Barça

Le Real Madrid est revenu à un point du leader, le FC Barcelone, en s'imposant dimanche à domicile face au mal classé Getafe (2-0), grâce notamment à un but de Kylian Mbappé, lors de la 15e journée de Liga. Le Real termine, donc, bien la semaine après sa défaite en Ligue des champions à Liverpool (2-0), marquée par un pénalty raté du Français. Malgré une cascade de blessures, l'équipe de Carlo Ancelotti n'a pas laissé passer l'occasion de revenir sur le Barça, battu la veille chez lui par Las Palmas (2-1). Les conséquences pour le leader pourraient être lourdes, les Madrilènes ayant un match en moins à disputer, contre Valence. Alors qu'il avait manqué un pénalty face aux Reds, Mbappé a retrouvé le sourire en inscrivant le deuxième but de son équipe face au voisin Getafe, 17e de Liga. Il aurait pu inscrire le premier, mais c'est Jude Bellingham qui s'est chargé de transformer le pénalty accordé par l'arbitre après une faute d'Allan Nyom sur Antonio Rüdiger (30e, 1-0). L'Anglais, buteur lors des trois derniers matches de championnat, confirme son retour en forme. C'est également lui qui a lancé sur la gauche Mbappé, à

l'issue d'une contre-attaque du Real, que le Français a conclue d'une jolie frappe à ras de terre de 20 mètres (38e, 2-0). Scrutée après un début de saison compliqué, la recrue phare du Real s'est donnée un peu d'air avec ce huitième but en Liga, son dixième toutes compétitions confondues. En deuxième période, après un pénalty sifflé pour une faute de Juan Berrocal, le Français s'est rapidement emparé du ballon pour aller le tirer. Mais l'arbitre est revenu sur sa décision avec l'aide de la vidéo, le ballon ayant en fait touché le tibia du joueur et non la main (51e). Mbappé a été très entreprenant durant toute la rencontre, mais s'est montré plusieurs fois imprécis à l'image de sa frappe passée de peu à côté du montant gauche (73e). L'ancien attaquant du PSG avait pourtant fait le plus difficile en gagnant son face à face avec le gardien David Soria. Ce dernier a ensuite écarté du pied une autre tentative de Mbappé (77e). Getafe a tenté de réagir, sans réussite, le tir en pivot de Christantus Uche a été repoussé par le poteau droit (55e) et la frappe de John Patrick a heurté la transversale puis un montant (84e).

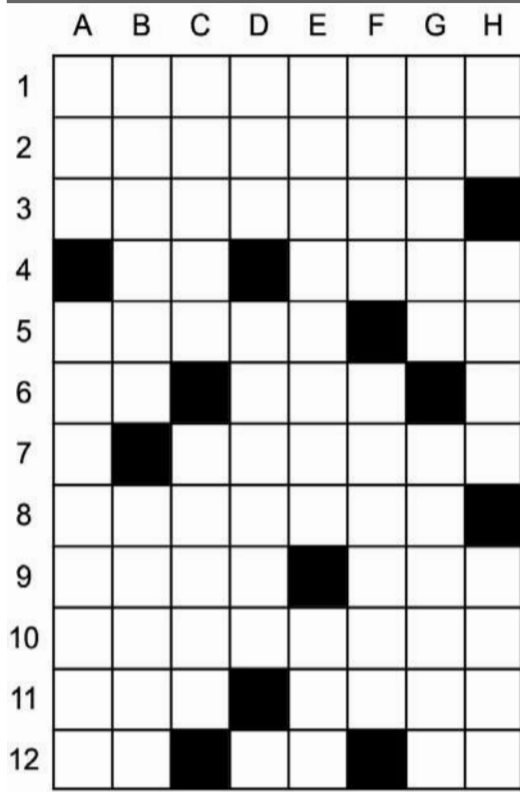
TOUT EST PARTIE D'UNE DÉCISION D'ARBITRE

Des dizaines de victimes en Guinée

Au moins des dizaines de personnes ont trouvé la mort dimanche dans des affrontements entre supporters au cours d'un match de football à N'Zérékoré, dans le sud-est de la Guinée, ont dit à l'AFP des sources médicales. "Il y a une centaine de morts. Des corps sont alignés à perte de vue dans l'hôpital. D'autres sont allongés à même le sol dans les couloirs. La morgue est pleine", a dit à l'AFP un médecin de l'hôpital régional sous le couvert de l'anonymat car n'étant pas habilité à parler. "Il y a des dizaines de morts", selon un autre médecin. Dans des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et dont l'AFP n'a pas pu vérifier l'authenticité, on voit de nombreux corps inertes. D'autres vidéos circulant sur les réseaux montrent des

scènes de grande confusion dans les rues à la suite du déclenchement des affrontements. Le gouvernement est resté dimanche soir silencieux sur le drame. "Tout est parti d'une contestation d'une décision de l'arbitre. Des supporters ont alors envahi l'aire de jeu", a dit à l'AFP un témoin sous couvert de l'anonymat pour sa sécurité. Selon la presse, il s'agissait d'un tournoi dédié au chef de la junte, le général Mamadi Doumbouya, arrivé au pouvoir après un coup d'Etat en septembre 2021 et qui s'est depuis investi président. De tels tournois prolifèrent ces dernières semaines en Guinée, dans ce qui est perçu comme étant des soutiens à une éventuelle candidature de M. Doumbouya à la prochaine présidentielle.

Mots Croisés



- VERTICALEMENT**
- A. Partie tombante d'une veste. Ferait un choix.
 - B. Étranger à l'éthique. Ça coupe la tarte.
 - C. Habits de danseuses. Noble mais sous le marquis.
 - D. Aide de l'État. À peine croyable.
 - E. Bombes à vaporiser. Trait lumineux.
 - F. Qu'en est-il ? Placer à un plus haut niveau.
 - G. Déchets empoisonnants. Dresses vers le ciel.
 - H. As une existence certaine. Le cheval a bonne allure avec lui. Un mois à la plage.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Mal fichu.
 - 2. Bouffons.
 - 3. Tel un acte juridique.
 - 4. Petit cours. Fleuve côtier breton.
 - 5. Havre du désert. Symbole du stéradian.
 - 6. Pleine lune. Patriarche biblique.
 - 7. Lacet du braconnier.
 - 8. Prendre homme ou femme.
 - 9. Prénom masculin. Par la voie de.
 - 10. L'Autre, c'est lui.
 - 11. Terre en mer. Premier mot de bébé.
 - 12. Outil de dessinateur. Multiplie par deux. Saint abrégé.

LES MOTS FLÉCHÉS

BAIL- LONNÉ	INJECTION À RÉACTION	DÉLICATES	ILS SONT DIFFUSÉS EN SÉRIES	ON LE DONNE A CELUI QUI A PERDU	ABÎMAI UN VERRÉ	BOUGE DE LÀ !	IL EST TRESSÉ PAR LE VANNIER	MAUGRÉE	TENTÉE	FONDA- MENTALE
				GRAINS PASSA- GERS						
				HAUTE ÉCOLE						
FILLE DE DAKAR										
PRÉNOM FÉMININ										
						ON LA GLISSE SOUS LES DRAPS				
CAUSA DU TORT										POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE
VENT FAMILIER										
									VENU AU JOUR	
									SERVICE IMPOSÉ EN 1943	
AMAS DE PEAU DURCI DANS L'EFFORT	IL EST NOIR COMME DU BITUME									
										FAIT PORTER
										GROSSE MOUCHE SUCEUSE
ABRÉVIA- TION ROYALE										
GUIDE MODERNE										
				VIN CHA- RENTAIS	PASCAL ABRÉGÉ	APPOSER SON PARAPHE		EN CE LIEU		
				VIEILLE VOITURE ANGLAISE	BOUR- GEON	DAME EN PLEIN JEU		BANDE D'TOFFE		
AU TEINT NATUREL- LEMENT HÂLE	IL PART EN FUMÉE									
	À LUI									
							ANCIEN GREC DES ÎLES			
							COUPELLE DE LABO			
HOMME LI- CENCIÉUX										
PETITE SAINTE										
TRAVAIL- LER À RÉSOLVRE L'AFFAIRE										



SUDOKU

5	1					6		3
2		9	5					8
			1	4	7			
1		5	4		2		8	
9	3			1			7	4
	2		6		3	5		1
			2	5	9			
3					4	1		9
7		8					5	2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE	BAUDROIE	BENEVOLE	BIPLACE	BLÉD	BOEUF	DEGRIFTER	DEPOT	DIANE
DUCAT	EPEE	FOULARD	FREGATE	GRIFFURE	JEAN	LAURIER	ORNE	PIN-UP
RARE	REDIRE	RIGOLO	SCIEMMENT	SEICHE	TAIE	TAROT	TETE	THEIER
TRACTE	VRILLE							
J	A	D	E	E	V	E	B	E
R	T	B						
E	E	R	A	R	P	A	T	E
N	O	L						
L	C	A	I	I	U	A	F	E
E	P	E						
O	A	L	N	D	G	F	M	U
T	H	D						
V	L	U	R	E	I	M	F	H
C	I	T						
E	P	O	R	R	E	T	E	I
A	O	A						
N	I	F	G	I	A	I	E	N
R	O	C						
E	B	E	C	I	E	S	E	A
T	G	U						
B	D	S	E	R	R	R	T	O
P	E	D						

DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET THÉÂTRALE VIA LA TÉLÉVISION PUBLIQUE

Signature de deux conventions de coopération

Les deux conventions permettront de créer une dynamique compétitive dans le cinéma et le théâtre. Et de «donner aux artistes l'opportunité de distribuer leurs œuvres, et de commercialiser leur image», tout en générant des bénéfices grâce aux droits de diffusion.

Deux conventions de coopération ont été signées, samedi à Alger, entre l'Etablissement public de télévision (EPTV), d'une part et le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), d'autre part, en vue de soutenir la distribution de la production cinématographique et théâtrale sur les chaînes de la télévision publique et de promouvoir l'image de l'Algérie. La cérémonie de signature a été présidée au palais de la culture Moufdi Zakaria par le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, et le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en présence du conseiller du président de la République chargé de la direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, ainsi que des directeurs de nombreux médias publics et des artistes.

La première convention entre l'EPTV et le CADC a été signée respectivement par les directeurs des deux établissements, Mohamed Baghali et Zineddine Arkab, et porte sur «la diffusion de 17 films produits dans le cadre du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, via les chaînes de la télévision publique». La deuxième convention entre l'EPTV et le TNA Mahieddine Bachtarzi a été signée par M. Baghali et Mohamed Yahiaoui, et prévoit «la diffusion de 16 pièces de théâtre produites dans le cadre du 60e anniversaire sur les chaînes de télévision publique». M. Ballalou a déclaré que ces deux conventions «permettront de créer une dynamique compétitive dans le cinéma et le théâtre, ainsi que de remettre le cinéma sur le devant de la scène, avec l'ambi-



tion de le transformer en véritable industrie», rappelant les films produits au cours des cinq dernières années, au nombre de «38 films dans le cadre de l'aide publique, dont 17 films dans le cadre du soixantenaire de l'indépendance», en sus de renforcer la diffusion des œuvres théâtrales à travers la télévision publique. Elles permettront également de «donner aux artistes l'opportunité de distribuer leurs œuvres, et de commercialiser leur image», tout en générant des bénéfices grâce aux droits de diffusion, soulignant la poursuite de l'activation des mécanismes de distribution, de numérisation et d'accompagnement dans le domai-

ne du livre, des arts visuels et autres, dans le but de réaliser une «intégration dans l'approche économique conformément aux directives du président de la République». De son côté, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a affirmé que les institutions des secteurs de la communication et de la culture «constituent des piliers du rayonnement intellectuel, civilisationnel et culturel de l'Algérie, dans ses dimensions africaine, arabe, islamique et mondiale, ainsi que des leviers pour le développement et la promotion du patrimoine culturel et artistique puisé dans l'héritage civilisationnel riche, authentique et millénaire de la

nation algérienne», ajoutant que la signature de ces deux conventions est «une concrétisation effective de ce qui est requis pour établir des ponts de partenariat et de coopération» entre ces institutions. Le ministre a souligné que ce partenariat entre les deux secteurs «est une mission sensible et noble, qui nécessite la conjugaison des efforts des deux secteurs, la communication et la culture, pour le promouvoir, étant l'un des objectifs que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a toujours mis en avant, étant donné que le rayonnement intellectuel, civilisationnel et artistique de la nation est un élément fon-

damental du poids de l'Etat et de son influence, ainsi qu'un pilier de sa sécurité dans un sens global». Algerian travel guides Le ministre de la Communication a également salué cette initiative «comme étape importante dans le renforcement de la coopération et du partenariat entre les institutions des deux secteurs», car elle «jette les bases d'une coopération élargie et plus riche pour soutenir et promouvoir la production cinématographique et théâtrale algérienne, ancienne et contemporaine. Cette démarche vise également à mieux faire connaître ces œuvres au grand public, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays». Il a appelé la corporation des médias et de la culture «à œuvrer dans ce sens, à même de renforcer la coopération au service de la culture, de la pensée, de l'art et de l'esthétique contribuant ainsi à enrichir ce patrimoine dans un pays aussi beau que riche».

A son tour, Kamel Sidi Saïd s'est félicité de la signature de ces deux conventions, s'inscrivant dans le cadre du «retour du cinéma algérien sur le devant de la scène», et qu'il s'agit «d'une importante étape vers le développement du cinéma». Le conseiller du président de la République a rappelé les diverses réalisations enregistrées durant les dernières années, notamment les pièces théâtrales et les films réalisés dans le cadre du 60e anniversaire de l'indépendance, espérant que l'année 2025/2026 sera «l'occasion de concrétiser tous les projets cinématographiques attendus, et sera riche en réalisation dans les domaines du cinéma, du théâtre et du livre».

R.C

Le Programme culturel inspiré des manifestations du 11 décembre

Le ministère de la Culture et des Arts a récemment dévoilé le programme culturel du dernier mois de l'année en cours. Plusieurs soirées musicales, projections cinématographiques, pièces théâtrales, expositions artistiques et conférences sont à l'affiche à travers différentes villes. L'accent sera particulièrement mis sur les manifestations populaires du 11 décembre 1960. Plusieurs animations seront dédiées à cet événement historique qui vont rappeler l'importance de cette date inscrite dans la mémoire collective. Ainsi, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise plusieurs représentations théâtrales dans différentes salles. Vendredi prochain, la coopérative Idées et arts de Sétif présentera la pièce «El Hafila El Ajiba» à la salle Ahmed Bey de Constantine. Le lendemain, la salle des Issers, que gère l'ONCI, abritera un spectacle de la troupe Hamidou d'Oran qui jouera «Mamaklak El Mouharijin».

UNE INITIATIVE PROPOSÉE PAR L'ÉMINENT PHYSICIEN NOUREDDINE MELIKECHI

Les parcs nationaux algériens rayonnent sur Mars

Les parcs nationaux algériens rayonnent sur Mars, une distinction historique et universelle. Les parcs nationaux du Tassili N'Ajjer, du Djurdjura et du Ghoufi, célèbres pour leurs paysages à couper le souffle et leur biodiversité unique, ont été intégrés à la nouvelle cartographie de la région martienne de Jezero, une initiative proposée par l'éminent physicien Noureddine Melikechi.

Ces parcs nationaux emblématiques du pays résonnent désormais au-delà de notre planète. Cette distinction «historique et universelle» met en lumière la valeur inestimable des trésors naturels algériens, désormais immortalisés au-delà des frontières terrestres.

«Nos parcs nationaux sont bien plus que des espaces naturels : ils incarnent notre mémoire collective et reflètent avec éclat la richesse de notre identité nationale. Leur inclusion dans la cartographie martienne est un hommage à notre Algérie éter-

nelle, unissant symboliquement notre terre à celle de Mars,» a déclaré le Professeur Melikechi.

Ce spécialiste en spectroscopie laser atomique et moléculaire a également tenu à remercier les équipes scientifiques impliquées dans les deux missions martiennes de la NASA, ajoutant «que par leur travail et leur soutien, ainsi que celui de Jeffrey Schroeder du Jet Propulsion Laboratory, le patrimoine naturel algérien rayonne aujourd'hui dans l'univers.» De son côté, l'ambassadeur de l'Algérie aux États-Unis, Sabri Boukadoum, a exprimé son admiration pour cette réalisation exceptionnelle. «Cette reconnaissance, inscrivant nos parcs nationaux sur la carte martienne, est une immense source de fierté pour l'Algérie. Elle symbolise non seulement la richesse et la diversité de nos paysages, mais aussi notre héritage culturel, un héritage à préserver et à célébrer,» a-t-il affirmé. Ce moment historique nous rappelle l'importance cru-

ciale de préserver nos paysages et notre biodiversité. Il invite chaque citoyen, en Algérie comme ailleurs, à redécouvrir ces joyaux naturels et à les protéger pour les générations futures. Cette reconnaissance exceptionnelle nous rappelle également l'importance de préserver notre patrimoine naturel et inspire un engagement collectif à valoriser notre héritage inestimable tout en explorant de nouveaux horizons scientifiques.

Les avancées des missions Curiosity et Perseverance de la NASA continuent d'émerveiller le monde, révélant des secrets fascinants de la planète rouge. Depuis leur arrivée sur Mars, ces rovers ont contribué à des découvertes majeures : la confirmation de l'existence passée d'eau par Curiosity et la recherche de signes de vie microbienne ancienne dans la région de Jezero par Perseverance, tout en préparant la collecte d'échantillons pour un retour sur Terre.

16



● Alger 33°
● Ouargla 39°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

A EL TARF

UNE TENTATIVE DE « HARGA » DÉJOUÉE

Une tentative d'émigration illégale par voie maritime a été contrecarrée par les éléments de la police judiciaire pour la sûreté de wilaya d'El Tarf. L'équipe de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, en coordination avec la division marine des garde-côtes à Kala, a pu arrêter 10 personnes âgées de 21 à 39 ans. Ils viennent des wilayas d'El Tarf, Biskra et Alger. L'opération était

basée sur des informations selon lesquelles des personnes se préparaient à migrer illégalement à travers la mer. Les enquêtes et recherches menées sur le terrain par des enquêteurs, ont permis de déjouer une tentative de migration illégale à travers la mer. Dix suspects ont été arrêtés alors qu'ils s'apprétaient à naviguer secrètement depuis la grande plage d'El-Kala, dans la wilaya d'El Tarf. Ces

opérations, menées sous le contrôle du parquet régional compétent, ont abouti à la saisie d'un bateau de pêche, d'un moteur de bateau de pêche marine de 40 CV et des fûts remplis d'essence d'une capacité de 100 litres. Après avoir terminé l'enquête à leur rencontre, des dossiers judiciaires ont été complétés contre eux en coordination avec le parquet régional compétent.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 // N°960 // PRIX 20 DA

JEUX MILITAIRES AFRICAINS

Saïd Chanegriha honore la délégation sportive militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), une cérémonie d'accueil et de distinction en l'honneur de la délégation sportive militaire ayant pris part à la 2e édition des Jeux militaires africains qui s'est déroulée à Abuja au Nigéria du 18 au 30 novembre 2024, indique le MDN dans un communiqué.

Cette cérémonie de distinction fait suite à la participation "forte honorable de la délégation sportive militaire algérienne à cette 2e édition des Jeux militaires africains, où notre délégation militaire a remporté la 2e place parmi les 22 pays participants", ajoute le communiqué.

Lors de cette cérémonie, le Général d'Armée "a veillé, dans son allocution, à transmettre les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et à présenter ses sincères félicitations aux membres de la délégation sportive militaire". "Suite à votre retour victorieux d'Abuja et votre participation honorable aux Jeux militaires africains, il m'est très agréable de vous accueillir aujourd'hui, dans cette cérémonie symbolique, et de vous transmettre les plus vives félicitations de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a-t-il dit.

"Je tiens également à vous présenter, en mon nom personnel et au nom de tous les personnels de l'ANP, mes vœux les plus sincères pour votre participation distinguée et votre retour orné par des résultats par lesquels vous avez honoré votre armée et votre pays et qui ont trouvé auprès de notre



peuple à travers tout le pays toute la considération et toute la reconnaissance", a-t-il ajouté. "Vous avez arraché avec bravoure et mérite la deuxième place du classement général parmi les 22 pays participants. Cela représente des résultats qualitatifs et forts probants d'autant plus qu'ils ont été réalisés face à des équipes militaires africaines compétitives et jouissant d'une longue expérience dans ce genre de compétitions", a-t-il poursuivi. "Vous avez été véritablement le représentant et l'ambassadeur du sport militaire algérien et vous êtes parvenu à marquer profondément les pages de l'histoire de ces jeux militaires africains par des résultats en parfaite cohésion avec le message de paix et d'amitié contenu dans le slogan sous lequel se sont tenus

ces jeux, et assurément en parfaite harmonie avec la noblesse de nos nobles valeurs nationales", a-t-il encore dit. Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale a affirmé que "le Haut Commandement accorde un intérêt majeur aux sports militaires, avant d'exhorter les athlètes à faire preuve d'amour et de fidélité envers la patrie dans la mesure où cela constitue une réelle garantie pour le succès dans tous les domaines".

"Vous avez illustré, par ces résultats distingués, les grandes étapes que le sport militaire en Algérie a franchies dans divers domaines et disciplines, et ce, grâce à l'appui continu et au soutien indéfectible que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire n'a eu de cesse à accorder aux sports et à la pré-

paration physique au sein de l'ANP", a-t-il affirmé.

"Je ne manquerais pas, en cette honorable occasion, à exprimer mes sincères remerciements et ma grande reconnaissance aux encadreurs, dont le staff technique et les entraîneurs, qui ont su conférer à la notion de l'amour du pays tout son sens à travers leur détermination à réussir, confirmant à cet égard que les cadres des sports militaires, qui portent l'Algérie dans leurs cœurs, n'hésiteraient pas à remporter la victoire dans tous les domaines", a-t-il ajouté. "En effet, la motivation la plus sûre pour arracher la victoire et parvenir au succès demeure indubitablement liée à l'amour, la fidélité et la loyauté envers la patrie. C'est en cela même que se manifeste le sens du devoir national et le sens de la responsabilité, que nous veillons constamment à ancrer dans l'esprit des personnels de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, tous grades et catégories confondus", a-t-il fait valoir. Par la suite, le Général d'Armée a honoré les membres des sélections militaires nationales, avant de prendre une photo souvenir, à l'issue de cette cérémonie, pour immortaliser cet événement", conclut le communiqué du MDN.

R.N

SUITE AU DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED SALAH

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier, sincères condoléances suite au décès du journaliste et ancien Rédacteur en chef du quotidien El Djoumhouria Mohamed Salah.

« La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt journaliste et ancien Rédacteur en chef du quotidien El Djoumhouria, Mohamed Salah, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons+ », lit-on dans le message de condoléances.

BOUGHALI PARTICIPE AUX TRAVAUX DU PARLEMENT LATINO-AMÉRICAIN

Brahim Boughali entamera, aujourd'hui, une visite officielle au Panama pour participer à la 38e session ordinaire du Parlement latino-américain et des Caraïbes (Parlatino). La participation de M. Boughali revêt une importance particulière, car c'est la première du genre depuis l'obtention par l'Assemblée de la qualité de membre observateur du Parlatino, indique un communiqué de l'APN. Coïncidant avec la célébration du 60e anniversaire de la création du Parlatino, la visite du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue du 3 au 5 décembre 2024 à Panama City, permettra de renforcer la coopération parlementaire entre l'Algérie et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'approfondir les partenariats multilatéraux et d'examiner les questions d'intérêt commun, notamment à la lumière des mutations régionales et internationales actuelles, a-t-on précisé dans le communiqué. M. Boughali sera accompagné par les députés Bouamri Rachid, Mouilhi Ali et Refice Merouane.

RECHERCHE EN DROIT CONSTITUTIONNEL

La Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur signe une convention

Une convention-cadre a été signée, hier, à Alger, entre la Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette convention signée par le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, vise à renforcer la coopération en matière de recherche dans le domaine

du droit constitutionnel.

DÉVELOPPER LES RECHERCHES DANS LE DOMAINE DU DROIT CONSTITUTIONNEL

Les deux parties entendent promouvoir les relations entre la Cour constitutionnelle et les différents établissements universitaires, les centres de recherches universitaires ainsi que les experts. Il s'agit également d'encourager et de développer les recherches

collectives et individuelles dans le domaine du droit constitutionnel. Les principaux domaines de coopération bilatérale portent sur le droit et la jurisprudence constitutionnels, l'Etat de droit, et la protection des droits de l'homme, a-t-on indiqué. M. Belhadj a affirmé que la Cour constitutionnelle offre, à travers cette convention, « des opportunités de développer les capacités d'analyse appliquée des étu-

dants, chercheurs et enseignants, notamment les visites, les rencontres scientifiques et les échanges avec les membres et cadres de la Cour constitutionnelle ». L'Université algérienne, en tant que vivier de compétences qualifiées, contribuera à travers cette convention, au « développement de la recherche scientifique dans le domaine du droit et de la jurisprudence constitutionnels », a-t-il ajouté.